

La Décentralisation



Bulletin annuel du Secrétariat d'Etat chargé de la Décentralisation - N° 003 - novembre 2019

A l'ombre de la décentralisation



Visite de travail au Royaume du Maroc de S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis

P. 23



Dossier
Si la décentralisation m'était contée ...

P. 40



Les acteurs de la décentralisation formés sur l'élaboration et l'exécution du budget des collectivités locales

P. 53

SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	3
----------------	---

LE MOT DU MINISTRE.....	4
-------------------------	---

ACTUALITÉS

* Le ministre plaide pour les zones rurales auprès du commandement de la base logistique de l'armée italienne	5
* Le SED organise une retraite de travail à Ali-Sabieh	6
* SED-UNICEF signature d'une convention	7
* Première réunion technique du groupe des partenaires au développement et de l'humanitaire opérant dans la Région d'Obock	8
* Discours du ministre Aramis.....	10
* Le secrétaire d'État chargé de la décentralisation s'entretient avec le représentant de la FAO.....	11
* SED-MB : tenue d'une réunion de travail pour avancer dans le volet financement du processus de décentralisation.....	12
* Le ministre Aramis reçoit la visite de courtoisie de l'édile d'une ville japonaise	13
* SED-MENFOP: Discours du ministre Aramis à l'ouverture des travaux d'un atelier de réflexion sur l'école rurale intégrée	14
* SED-ANCLD: Tenue d'une réunion technique centrée sur l'amélioration des relations de travail pour faire avancer le processus de décentralisation	16
* L'état d'avancement du processus de décentralisation à Djibouti au centre d'une rencontre avec une délégation béninoise des acteurs de la décentralisation et du social	17
* Le ministre Aramis reçoit la nouvelle représentante de l'UNICEF	18
* SED-UNICEF-AICD: Tenue d'une réunion autour du travail réalisé dans le domaine de l'état civil et perspectives.....	19
* MI-SED : Tenue d'une réunion de concertation pour la formation d'une équipe opérationnelle pour assurer la salubrité de la ville.....	20
* Le ministre Aramis reçoit la visite de courtoisie du nouvel ambassadeur de France.....	21
* Elans solidaires du SED.....	22

ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

* Visite de travail au Royaume du Maroc du secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis	23
* Participation du SED à la cinquième conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil	28

IMMERSION DANS LE PAYS PROFOND

Écouter, informer, échanger et agir.....	33
--	----

DOSSIER

Si la décentralisation m'était contée	40
* Les partenaires ont la parole	41
* Les acteurs nationaux et régionaux apprécient.....	49

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

* Les acteurs djiboutiens de la décentralisation et du social à l'école du FADec du Benin	52
* Les acteurs de la décentralisation formés sur l'élaboration et l'exécution du budget des collectivités locales	53
* Discours du ministre, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à la cérémonie d'inauguration du séminaire sur l'élaboration et l'exécution du budget des collectivités locales	55
* Participation du SED à l'atelier de formation des facilitateurs aux MAP.....	56

AUDIENCES DU SED

* Série de rencontres avec les représentants des pays amis.....	57
---	----

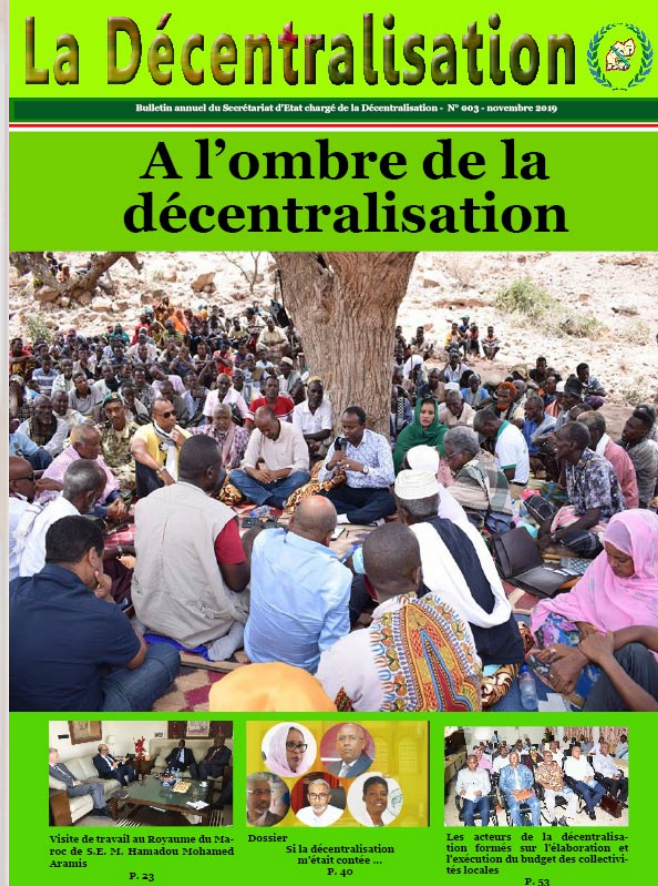
NÉCROLOGIE

* Hommage posthume	59
--------------------------	----

ACTIVITÉS EN IMAGES

TABLEAU RÉCAPITULATIF

* Activités du SED 2019.....	62
------------------------------	----



Renforcer la communication pour une meilleure appropriation et participation par/de l'ensemble des parties prenantes, gages de la réussite du processus de décentralisation

Pas deux sans trois. Voici le nouveau numéro du bulletin La décentralisation du secrétariat d'Etat chargé de la décentralisation dont la parution intervient quelques mois après le troisième anniversaire de la création de ce département. Il témoigne du fait que, tant soit peu, nous tenons le cap pour soutenir et accompagner au niveau de la communication le déploiement de la feuille de route de la décentralisation sur le terrain.

Comme vous aurez à le constater, ce numéro est plus étoffé que les précédents. Comme d'habitude, il rend compte des activités intenses du ministère pour parvenir à l'enracinement de la décentralisation comme modèle de l'administration la plus apte et la plus efficace pour lutter contre la pauvreté. Pour une meilleure présentation du contenu de ce numéro, nous avons consacré une rubrique à part pour traiter des activités à l'international qui tendent à se développer. Il en est de même pour les démarches de proximité auprès de nos populations des zones rurales reculées et difficiles d'accès, lesquelles témoignent du déploiement de la politique de la décentralisation dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens où qu'ils soient sur le territoire national. Une rubrique à part également a été créée pour traiter des activités dans le créneau du renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation, lesquelles sont appelées à prendre de l'ampleur, etc...

Comme nouveauté, ce numéro comprend un dossier dans lequel la parole est donnée aux partenaires dans toute leur diversité. En effet, compte tenu du caractère transversal de la dé-

centralisation, ceux-ci ont des rôles importants à jouer, de manière synergique et complémentaire dans le déploiement de la feuille de route de la politique de la décentralisation sur le terrain et l'accompagnement de cette réforme aux côtés du secrétariat d'état chargé de la décentralisation.

Que ces partenaires trouvent ici nos remerciements pour leurs contributions à ce dossier.

Conscient du fait qu'un bulletin et un compte Facebook, régulièrement tenu à jour, ne sont pas suffisants comme supports de communication pour assurer la visibilité de ses actions et obtenir l'appropriation et la participation par/de l'ensemble des parties prenantes (des citoyens aux autorités) de la politique de la décentralisation, le SED compte les renforcer dans le

courant de la nouvelle année 2020 par la mise en place d'un site web et l'élaboration d'une stratégie de communication en vue de l'exploitation de la meilleure manière possible de tous les canaux existants.

Tout en vous souhaitant du plaisir à nous lire et en vous renouvelant notre invitation à vous approprier cet instrument d'information, de communication et de sensibilisation par vos suggestions, il nous plaît ici de vous formuler en cette veille de la nouvelle année 2020 nos vœux de santé, de paix et de prospérité.

Aramis Houmed Mohamed

LA DÉCENTRALISATION

Bulletin annuel du Secrétariat d'Etat chargé de la Décentralisation

**Directeur de publication
&
rédacteur en chef**
Aramis Houmed Mohamed

Maquette
Ali Chehem Mohamed

Adresse
Boulevard Hassan Gouled
Tel : (+253) 21 35 97 89
Fax : (+253) 21 34 81 22

Le mot du ministre



Mes chers Compatriotes,

En créant un département ministériel entièrement dédié à la décentralisation en 2016, le Président de la République a clairement tracé la priorité qu'il entend donner à la gestion de proximité. On connaît tous les avantages d'une telle politique axée sur le terrain et sur la participation directe des communautés à l'amélioration de leurs conditions d'existence.

Trois ans après cet acte politique, très remarquable, la décentralisation est plus que jamais dans tous les projets du gouvernement, mais aussi dans tous les esprits de nos concitoyens. C'est vous dire le chemin parcouru, en termes d'attente mais également en termes de réalisations.

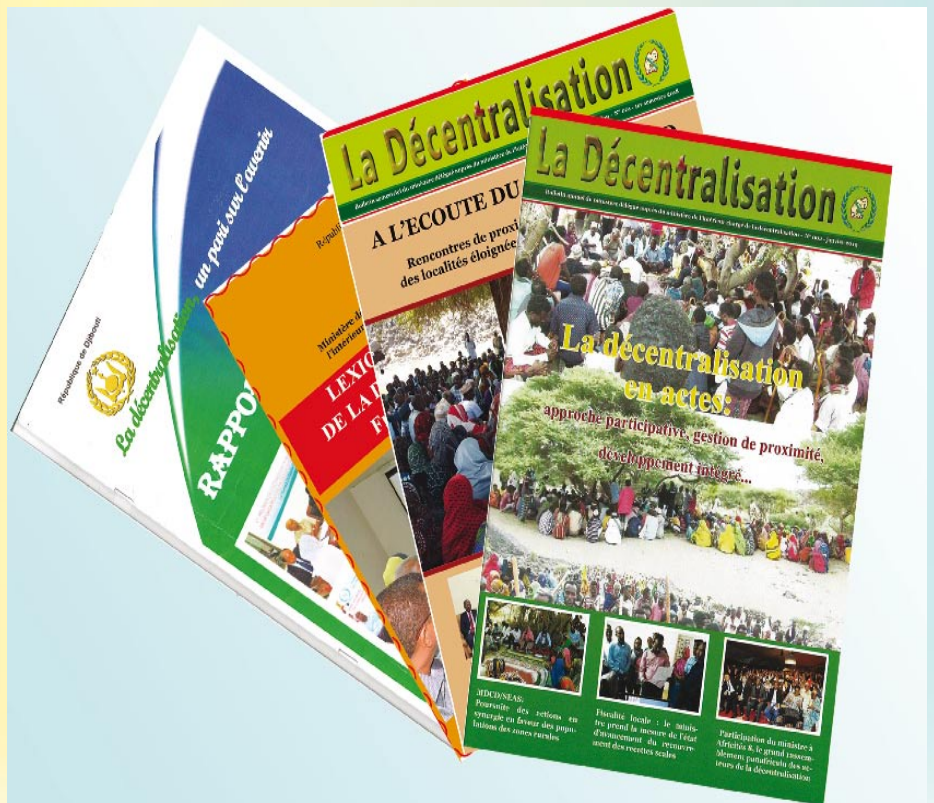
En effet, aujourd'hui la politique de décentralisation est bien ins-

tallée dans les habitudes et les mentalités. C'est pourquoi, chaque fois que je me rends sur le terrain, avec mon équipe, avec mes homologues ministres, ou avec les autres partenaires au développement, nous sommes tous témoins de cette impatience mais également de l'espoir qui habitent les communautés.

Car nos concitoyens attendent beaucoup de la décentralisation, et ils ont raison. Car, la gestion de proximité dont il s'agit doit infuser dans notre société des

pratiques politiques qui répondent efficacement aux besoins et aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. C'est fort de cette conviction que le gouvernement et mon département, nous nous mobilisons sur le terrain. Et je suis très heureux de partager cette conviction avec nombre de mes concitoyens qui ont compris les vertus d'une décentralisation à qui la déconcentration, les transferts de compétence et la fiscalité locale servent de locomotive. Pour, in fine, impulser un développement économique local à partir des potentialités de chaque région.

S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis
Secrétaire d'état chargé de la décentralisation



Le ministre plaide pour les zones rurales auprès du commandement de la base logistique de l'armée italienne de Djibouti



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a reçu en audience le 1er avril une délégation du commandement de la base logistique de l'armée italienne de Djibouti conduite par son chef, le capitaine de vaisseau, Liberio Francesco Palombella.

A cette occasion, le ministre a d'abord remercié la délégation militaire italienne pour toutes les actions réalisées en faveur de la République de Djibouti et particulièrement dans les régions de l'intérieur. Il a cité, à titre d'exemple, la construction des salles d'une école à Bouya, un gros village du

nord-ouest du pays, en Région de Tadjourah qui en était dépourvue. Et ce avec l'accompagnement du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle.

Ensuite, le ministre, en homme de terrain, a fait un survol succinct de la situation socio-économique dans les Régions de l'intérieur qui a captivé l'attention de ses interlocuteurs, lesquels nous ont confiés

en les raccompagnant avoir été impressionnés par sa maîtrise et sa connaissance du dossier. Il a enchaîné par la présentation des actions menées par son département

et en collaboration avec les ministères sectoriels pour répondre, tant soit peu, aux besoins existants. Il a reconnu que ces actions restaient insuffisantes pour les couvrir. Le ministre a plaidé auprès de ses interlocuteurs pour un appui en faveur des zones rurales.

En réponse, le capitaine de vaisseau, Liberio Francesco Palombella, a tout d'abord informé le ministre que la coopération civile et militaire entre Djibouti et l'Italie sera renforcée dans les années à venir. Il s'est dit conscient d'énormes besoins existant dans les régions de l'intérieur et a fait part de sa disponibilité à répondre favorablement à la requête du ministre. Il a informé ce dernier que la base de l'armée italienne dispose d'un programme de formation professionnelle dans les domaines de l'électricité, de la soudure, de la mécanique qu'elle dispense dans un centre situé dans son enceinte et destiné aux jeunes djiboutiens.



Le SED organise une retraite de travail à Ali-Sabieh



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a organisé le 11 avril à Ali-Sabieh, chef-lieu de la région du même nom, une retraite de travail de son staff à laquelle il a convié également les exécutifs de cinq Régions de l'intérieur du pays, à savoir Ali-Sabieh, Dikhil, Arta, Tadjourah et Obock. Ont également pris part à ce conclave les élus locaux d'Ali-Sabieh, la région hôte.

Après une visite de courtoisie au préfet de la Région, M. Mohamed Waberi Assoweh, le ministre Hamadou Mohamed Aramis et sa suite ont fait cap sur le lieu du siège du conseil régional d'Ali-Sabieh. À leur arrivée sur place, un accueil très chaleureux leur a été réservé par le président Omar Ahmed Assoweh entouré des élus locaux et du personnel de cette collectivité locale.

La retraite du ministère délégué chargé de la décentralisation s'est

donc tenue dans cet édifice hautement symbolique de la décentralisation. A son lancement, les présidents des conseils régionaux ont tour à tour pris la parole pour remercier le ministre de les avoir associés à ce conclave de son département toujours dans le souci de renforcer une franche collaboration entre le ministère de tutelle et les collectivités locales afin de booster le processus de décentralisation. Et ce, au bénéfice de l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens. Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, qui leur a succédé, les a remerciés de leur présence. Il a ensuite fait une brève introduction dans laquelle il a précisé aux participants l'état d'esprit qui doit animer les discussions, la franchise, de même qu'une meilleure participation, quel que soit l'échelle de responsabilité. Il a également fait part de ses attentes de recommandations pertinentes afin de pouvoir ajuster, corriger et améliorer l'accomplissement des tâches à tous les niveaux.

Après ces interventions, les actions prévues dans la feuille de route de la décentralisation furent à l'ordre du jour de cette retraite. Il s'agissait plus précisément de passer au peigne fin les actions passées mais aussi de se pencher sur les actions prévues pour l'année en cours en fixant les priorités des priorités et en établissant un calendrier raisonnable et pragmatique pour leur exécution. Ce conclave a été aussi, l'occasion d'évoquer d'autres sujets importants comme l'état-civil, la fiscalité locale et les services à la population pour amorcer les discussions sur la meilleure façon d'harmoniser les relations entre les services déconcentrés des ministères sectoriels et les collectivités locales. Il a été également question des plans de développement régionaux. Les discussions ont tourné autour du comment faire pour que les ministères sectoriels tiennent compte dans leur programmation des besoins prioritaires exprimés par les Régions dans leurs PDR. Sur tous ces sujets. Sur tous ces sujets, les participants ont eu des échanges francs et pertinents. Des recommandations ont été faites.

Cette retraite interne du staff du ministère chargé de la décentralisation a été l'occasion pour les participants d'effectuer une immersion dans les réalités régionales par le biais des visites des centres d'impôt et de l'état civil. Ils ont eu des échanges avec leurs hôtes pour s'informer du fonctionnement et des difficultés rencontrées dans l'accomplissement de leurs tâches. Il s'agissait de deux activités entièrement décentralisées dont la réussite tenait à cœur au ministre Hamadou Mohamed Aramis.

SED-UNICEF : signature d'une convention



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Mohamed Aramis et la représentante de l'UNICEF à Djibouti, Mme Djanabou Mahonde ont signé le 24 avril au cabinet du ministre de la décentralisation une convention portant sur un plan d'actions couvrant la période 2019-2020.

A cette occasion, Mme Djanabou Mahonde a mis en exergue l'importance de l'état civil qui « permet, a-t-elle dit, à chaque enfant de jouir de tous ses droits et d'être reconnu comme un citoyen à part entière ».

Mme Djanabou Mahonde s'est dite satisfaite de la collaboration avec le ministère de la décentralisation sur la question de l'état civil et a félicité celui-ci pour le travail accompli. Elle a plaidé pour la continuité de ce partenariat solide.

Le ministre Hamadou Mohamed Aramis a, quant-à-lui, remercié l'Unicef pour l'appui qu'elle apporte à son département. Il a souligné que la présente signature d'une convention est une continuité.

Le ministre a mis l'accent, lui aussi, sur l'importance de l'enregistrement des faits d'état-civil surtout l'enregistrement des naissances pour la planification de la programmation du gouvernement.

Il a mis en exergue le fait que grâce à la collaboration avec l'UNICEF, son département a pu réaliser trois études portant sur les goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances, l'actualisation de la loi sur l'enregistrement des naissances à Djibouti et l'état des lieux des centres d'état-civil en République de Djibouti. Le ministre a rappelé que son département veille à ce que les services

de base soient offerts à tous les citoyens et partout sur le territoire et de la meilleure manière. Aussi, il a souligné que celui-ci va s'atteler à travailler avec le maximum de partenaires possibles afin de concrétiser la mise en œuvre des recommandations issues des études effectuées sur l'état civil.

Enfin, le ministre Aramis a ajouté que son département mettra à profit le cadre de concertation initié avec les parlementaires pour la sensibilisation et la mobilisation sur l'ensemble du territoire national à l'importance de l'enregistrement des faits d'état-civil dont les naissances.



Décentralisation et développement local : une première réunion technique du groupe des partenaires au développement et de l'humanitaire opérant dans la Région d'Obock



Le conseil régional d'Obock, en partenariat avec la préfecture d'Obock et la coordination du système des nations unies, a organisé le 25 avril à son siège une première réunion technique du groupe de coordination des partenaires au développement et de l'humanitaire opérant dans la région. L'objectif principal était la mise en place d'une plateforme de concertation et de coordination pour harmoniser et améliorer les interventions des uns et des autres au profit des populations ciblées de la Région d'Obock, selon les priorités définies dans son programme de développement régional (PDR).

Cette réunion, une première du genre

dans notre pays, placée sous l'égide du ministère délégué chargé de la décentralisation, a vu la présence aux côtés du préfet d'Obock et du président du Conseil Régional d'Obock, respectivement MM. Hassan Dabaleh et Mohamed Houmed Ismail, de plus d'une cinquantaine de participants dont deux membres du gouvernement, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et son collègue du secrétariat d'état à la jeunesse et aux sports, S.E. M. Hassan Mohamed Kamil. Egalement présents la vice-présidente de l'UNFD, Mme Hasna Houmed Bilil, l'ensemble des parlementaires de la région, les représentants de l'ensemble des organismes du système des nations unies ainsi que ceux des ministères sectoriels et

techniques.

A l'ouverture de cette réunion, le président du Conseil Régional d'Obock, M. Mohamed Houmed Ismail a, tout d'abord, souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite expliqué que la mise en place de ce cadre de concertation entend répondre au besoin de coordination des différentes interventions multisectorielles qui s'opèrent dans la région.

Pour sa part, le préfet de la Région d'Obock, M. Hassan Dabaleh, a mis l'accent sur les effets positifs et les résultats palpables sur le terrain de la bonne collaboration entre le gouvernement djiboutien et les partenaires au développement et de l'humanitaire dans la réponse face à l'afflux des réfugiés yéménites. La coordinatrice

Actualités

du système des nations unies, Mme Barbara Manzi s'est dite, quant-à-elle, ravie de voir autant des gens autour de la table. Elle a souligné que cette initiative a été prise à cœur comme un des points clefs de la collaboration des partenaires afin d'améliorer leurs prestations en direction des populations ciblées par leurs interventions, selon les priorités définies par l'Etat.

L'UNFD a été aux premières loges pour soutenir les réfugiés yéménites

De son côté, la vice-présidente de l'UNFD, Mme Hasna Houmed Bilil a mis l'accent sur le fait que l'organisation dirigée par la Première dame, Mme. Kadra Mahmoud Haid, a été une des premières à soutenir les victimes des affres de conflits au Yémen ayant trouvé refuge à Obock, surtout les femmes et les enfants. Elle a également brièvement évoqué les activités entreprises par cette ONG avec le soutien du gouvernement et des partenaires au développement, tant au camp de Markazi que dans la Région d'Obock où elle dispose d'une antenne.

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, S.E. M. Hassan Mohamed Kamil s'est réjoui, en sa qualité du ministre originaire de cette Région, de l'organisation de cette réunion que à Obock afin d'établir un partenariat

bénéfique entre l'ensemble des partenaires présents, et ce pour promouvoir le développement d'Obock. Il a remercié ces derniers pour leur engagement en faveur du développement de cette Région. Il a estimé que cette démarche était conforme « à la volonté politique du chef de l'Etat qui a fait de la décentralisation, a-t-il dit, son cheval de bataille et le meilleur moyen d'accompagner les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales, gage d'un développement globalisé et durable ».

Clôturent cette série de discours, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a mis l'accent sur le fait qu'au-delà des échanges et des présentations des projets des uns et des autres, cette réunion doit déboucher sur la mise en place d'une plateforme régulière de coordination (voir discours en p. 10).

La tenue de cette importante réunion technique, en projet depuis 2015, avait été rendue possible grâce à sa forte implication, comme l'ont rappelé les organisateurs.

Les travaux

Après les allocutions des officiels, les travaux proprement dits de cette pre-

mière réunion technique du groupe des partenaires au développement de la Région d'Obock ont porté sur la présentation par le Conseil Régional d'Obock de sa programmation quinquennale (2017-2021), laquelle s'inscrit dans le cadre de son plan de développement régional. Elle a été suivie d'un tour de table des partenaires et des discussions axées surtout sur le contenu de l'exposé. Les partenaires au développement et de l'humanitaire ont tous salué cette initiative portant sur la mise en place d'un groupe de concertation et de coordination des partenaires au développement de la Région d'Obock, lequel devra servir de cadre de collaboration pour harmoniser et améliorer les interventions des uns et des autres et ce, selon les priorités définies dans le PDR. Ils ont formulé les vœux que d'autres Régions prennent exemple sur Obock.

A noter qu'à l'issue de cette réunion, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et son collègue de la jeunesse et des sports, S.E. M. Hassan Mohamed Kamil ainsi que les représentants des partenaires au développement et de l'humanitaire ont visité le centre de l'état civil, guidés par le président du Conseil Régional d'Obock, M. Mohamed Houmed Ismail et le préfet d'Obock, M. Hassan Dabaleh.



Discours du ministre lors de la première réunion technique du groupe des partenaires au développement et de l'humanitaire opérant dans la Région d'Obock



« **C**est avec beaucoup de plaisirs et beaucoup d'enthousiasme que je participe avec vous à cette réunion technique de coordination entre les différents partenaires qui opèrent sur la Région d'Obock.

En tant que ministère de la décentralisation, mon département est très sensible à l'organisation des réunions dans les Régions.

Non seulement cela nous change des réunions centralisées à Djibouti-ville mais cela aussi démontre l'intérêt grandissant pour les régions et la Politique de la décentralisation.

J'appelle donc à ce que ces genres d'initiatives se renouvellent et se balaient.

Pour revenir à l'événement du jour, je voudrais tout d'abord remercier les partenaires institutionnels et techniques qui ont répondu présents.

A tous les partenaires qui sont impliqués dans le développement socio-économique de la Région d'Obock, j'exprime la reconnaissance de mon ministère et celle du gouvernement, car je sais que sans votre soutien

et sans votre apport, Obock aurait eu beaucoup de mal à faire face à tous ces problèmes auxquels elle est confrontée.

Ces problèmes, comme vous le savez, sont de natures différentes.

Que cela soit la sécheresse, les migrants ou encore les clandestins, ces problèmes se superposent et ébranlent la capacité de résilience des communautés locales.

Ces communautés, déjà précarisées par un taux de pauvreté record, subissent de plein fouet la nouvelle donne. Avec le risque de dégradation des infrastructures socio-économiques que cela peut occasionner.

Face à cette situation, inédite pour les communautés, notre devoir, celui du gouvernement comme celui des partenaires est de préparer une riposte appropriée. Et cette riposte, je suis persuadé, ne peut être efficace que si elle est coordonnée et planifiée.

Cette riposte ne peut être efficace que si elle s'inscrit dans un élan participatif qui inclut, et les communautés, et les élus locaux, avec tous les acteurs étatiques et les partenaires tech-

niques.

C'est vous dire Mesdames et Messieurs, l'importance de la réunion d'aujourd'hui. Car au-delà des échanges et des présentations des projets des uns et des autres, cette réunion doit déboucher sur la mise en place d'une plateforme régulière de coordination.

Cette plateforme pourrait jouer à l'avenir un rôle non seulement de coordination mais aussi de régulation et d'hiérarchisations des projets de développement économique et social. Cette plateforme pourrait également crédibiliser le suivi et l'évolution des activités de développement.

Enfin, cette plateforme pourrait aussi s'impliquer dans la mobilisation des ressources financières pour la Région en fonction des priorités retenues.

Le gouvernement qui a déjà mis en place un plan de développement pour la Région d'Obock voit avec intérêt la création de cette plateforme qui pourrait être un instrument additionnel et complémentaire dans le processus des prises de décisions.

Je vous remercie pour votre attention.»



Le secrétaire d'État chargé de la décentralisation s'entretient avec le représentant de la FAO



Le secrétaire d'État chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a reçu le 8 mai à son cabinet le représentant de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Djibouti, M. Dademano Pissang.

A cette occasion, le ministre a présenté à son interlocuteur les missions de son département, ses activités en cours et en programmation ainsi que les défis auxquels il fait face pour répondre aux attentes de la population de la politique de la décentralisation en termes d'amélioration de leurs conditions de vie. Il a particulière-

ment attiré l'intention de son hôte sur les besoins fondamentaux des communautés rurales qui «impliquent, a-t-il dit, la reconstitution de cheptel pour palier le risque de malnutrition et la nécessité d'aider le système de la transhumance à s'adapter à la transformation induite par le changement climatique».

A son tour, le représentant de la FAO, M. Dademano Pissang, a remercié le ministre pour la clarté de sa présentation, «laquelle, a-t-il dit, dégage de sa part un profond engagement pour s'acquitter de ses missions».

Il a insisté sur la nécessité de faire bénéficier les populations des régions

des services essentiels et d'appuyer la décentralisation pour atteindre ces objectifs.

À l'issue de cette rencontre, jugée fructueuse de part et d'autre, les deux interlocuteurs ont convenu de la nécessité de projeter ensemble des projets de coopération technique et d'explorer des pistes de travail dans l'avenir. A noter que M. Mohamed Issé, secrétaire général du département de la décentralisation et M. Idriss Ali Houmed, cadre du bureau de la FAO à Djibouti, ont assisté à l'entrevue entre le ministre et le représentant de la FAO.

SED-MB :

tenue d'une réunion de travail pour avancer dans le volet financement du processus de décentralisation



La salle de conférence du secrétariat d'état chargé de la décentralisation a abrité le 10 juin une réunion de travail entre ce département et le ministère du budget dont l'ouverture a été co-présidée par les titulaires de ces deux portefeuilles, respectivement, S.E. MM. Hamadou Mohamed Aramis et Abdoukarim Aden Cher. Ce dernier était venu accompagner de son secrétaire général, M. Simon Mebrahtu et de trois de ses conseillers techniques, MM. Abdoufatah Mousa Arreh, Abdi Houssein Barreh et Fouad Daoud.

Dans une brève introduction, le secrétaire d'état chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a tout d'abord remercié son collègue pour cette initiative. Il a rappelé que ce dernier connaît bien et l'historique du processus de la décentralisation dans notre pays et les efforts du département en charge de cette réforme de l'état pour avoir été

avant sa récente nomination dans le gouvernement un haut responsable du programme du mécanisme africain d'évaluation par les pairs plus connu sous son acronyme MAEP. Il a ajouté que l'équipe du ministère du budget accompagnant le ministre est celle ayant déjà travaillé avec son département dans le cadre de la fiscalité locale et de l'élaboration du code des collectivités locales entre autres.

A l'appui, le ministre Aramis a cité les réalisations communes telles que l'ouverture des centres des impôts dans les régions et la constitution d'une équipe de travail chargée du recouvrement des impôts entre autres. Il a ajouté que pour avancer dans le processus engagé, les conseils régionaux ont besoin d'une expertise du ministère du budget pour l'élaboration d'un budget en vue d'une utilisation plus efficiente des recettes encaissées, déposées actuellement par chaque conseil régional dans un compte en son nom.

Pour sa part, le ministre du budget, S.E. M. Abdoukarim Aden Cher, a réaffirmé l'engagement de son département pour appuyer le processus de décentralisation initié par le président de la République, S.E. M. Ismail Omar Guelleh, en dépit de la situation financière difficile prévalant dans le pays.

Il a ajouté que la priorité devrait porter sur l'utilisation des fonds encaissés.

Après le retrait de deux ministres, les hauts responsables de deux départements ont poursuivi leur réunion dont les discussions ont porté sur :

- les modalités nécessaires pour l'utilisation des recettes transférées,
- la programmation d'une semaine de formation pour les élus régionaux sur les modalités d'élaboration du budget et,
- les échanges sur les orientations de la fiscalité locale à court et moyen termes.

Le secrétaire d'état chargé de la décentralisation reçoit la visite de l'édile d'une ville japonaise



cette visite à Djibouti de la Business Friendship Association Djibouti-Japan intervenant la veille de la septième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique prévue du 28 au 30 août à Yokohama constituait une bonne augure pour la consolidation des relations de coopération djibouto-

Le secrétaire d'état chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a reçu le 15 juin à son cabinet la visite de M. Komei Kawaza, maire de la ville japonaise de Hanyu (département de Saitama) et président de la Business Friendship Association Djibouti-Japan (Association d'amitié d'affaires Djibouti-Japon). Celui-ci était accompagné par des hommes d'affaires dont certains sont membres de son association.

Au cours de cette audience, le ministre Aramis a tout d'abord souhaité à la délégation la bienvenue à Djibouti. Il a particulièrement remercié M. Komei Kawaza pour sa visite de courtoisie laquelle «leur offre, a-t-il dit l'occasion d'échanger sur les pistes envisageables de coopération dans les créneaux de la décentralisation et du développement local».

Il a ensuite fait une brève présentation des missions de son département en insistant sur le fait qu'outre le rapprochement de l'administration des administrés, elles tendent à favoriser l'amélioration des conditions de vie des communautés des zones rurales reculées. Il a précisé que le SED s'appuie dans les régions sur les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités locales. Il ajouta que la décentralisation et le développement local font partie des priorités de la politique du chef de l'Etat, S.E. M. Ismaïl Omar Guelleh au cours de son mandat actuel. Le ministre Aramis a profité de l'occasion pour remercier l'ambassadeur du Japon à Djibouti et à travers lui le gouvernement japonais pour les activités financées dans les zones rurales, lesquelles, a-t-il dit «renforcent la politique de la décentralisation». Il a également loué le travail de notre ambassadeur au Japon. Les deux assistaient à l'audience. Le ministre Aramis a conclu par une note d'espoir en remarquant que

japonaises. En réponse, M. Komei Kawaza s'est dit très honoré d'être venu à Djibouti et a exprimé ses remerciements à l'ambassadeur de Djibouti au Japon, S.E. M. Ahmed Arita et celui du Japon à Djibouti, S.E. M. Koji Yonetani. Il a remercié le ministre Aramis pour l'accueil chaleureux réservé à lui et à sa délégation. Il a formulé les souhaits d'approfondissement de l'amitié d'affaires djibouto-japonaise ainsi que des relations de coopération entre les deux pays. Au cours des discussions qui s'en suivirent, le ministre a été informé des activités de développement intéressantes à l'actif du maire de Hanyu et dont les acteurs de la décentralisation et du développement local de Djibouti pourraient tirer des leçons dans le cadre des opportunités de voyage d'études. A noter que le maire de Hanyu et sa délégation d'hommes d'affaires devaient se rendre le lendemain dans la région côtière d'Obock afin d'échanger avec les responsables de cette collectivité locale.

SED-MENFOP

Discours du secrétaire d'état chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à l'occasion du lancement des travaux d'un atelier de réflexion sur l'école rurale intégrée

« Je reste persuadé que l'école rurale intégrée peut être un levier important pour le développement social en milieu rural »



Le secrétaire d'état chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a participé le 17 juin à l'ouverture des travaux d'un atelier de réflexion sur l'école rurale intégrée sous le thème « L'Ecole au centre du développement rural ». L'événement, organisé au Palais du peuple du 17 au 19 juin par le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFOP) en partenariat avec le Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF), a été placé sous le haut patronage du premier ministre, S.E. M. Abdoulkader Kamil Mohamed.

La Décentralisation reproduit ci-dessous l'intégralité du discours qu'il a prononcé à cette occasion.

« Excellence Monsieur le Premier ministre,

Excellence Monsieur le Ministre de l'Education nationale et de la formation professionnelle, cher ami Moustapha,

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales, partenaires au développement,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs les participants

Je suis très heureux de me retrouver aujourd'hui parmi vous pour le lancement de cet atelier de réflexion sur le concept de l'école rurale intégrée présidé par Son Excellence le Premier ministre. Je voudrais tout d'abord remercier mon collègue, le ministre de l'Education nationale et de la formation professionnelle pour avoir associé en amont le département de la décentralisation à cette réflexion. En effet, il y a de cela 1 mois, mon collègue et moi, nous avons sillonné les régions d'intérieur, du Nord au Sud, dans le cadre de cette réflexion sur l'école rurale intégrée. Nous avons pu alors constater de visu, les réalités auxquelles sont confrontés nos concitoyens dans les régions reculées. Ces réalités, vous vous en doutez, sont diverses et variées. D'un village à l'autre, d'un campement à l'autre, les situations ne sont pas homogènes et les besoins ne sont pas uniformes.

En effet, la ruralité, c'est des fois des zones enclavées, des fois des zones peu peuplées, des fois des zones avec des problèmes d'eau. Mais la ruralité, c'est aussi des fois des zones très peuplées mais enclavées, des zones désenclavées mais avec des problèmes d'approvisionnement en eau. La ruralité c'est une pluralité topographique, démographique et même économique. Mais la ruralité, c'est aussi un mode de vie, organisé autour du pastoralisme. Et comme vous vous en doutez, le pastoralisme dans le contexte climatique de notre pays, c'est la quête perpétuelle de l'eau et du pâturage. C'est aussi la transhumance au rythme des saisons et au gré de la pluie.

Mesdames et messieurs, Lorsque l'école de la République s'implante en milieu rural, elle ne peut pas faire abstraction de tous ses paramètres. Sinon la greffe ne prend pas. Et c'est l'échec assuré.

Le gouvernement, fidèle à l'objectif fixé par le président de la République de l'éducation pour tous, a déployé beaucoup d'efforts sur plusieurs années. Ces efforts, si on en juge par les statistiques, ont été couronnés de succès en milieu rural. Notamment en ce qui concerne la scolarisation des filles. Des structures comme la cantine scolaire ou encore les dortoirs ont rendu possible ce succès.

C'est pourquoi dans le cadre de cette réflexion il nous faut tout d'abord renforcer ces structures

Actualités



d'accueil pour les enfants. Mais il nous faut aussi aller au-delà. Car il ne faut pas que l'école rurale enferme les enfants dans ses structures et les coupe de leurs réalités. Il faut au contraire que l'école s'intègre elle-même dans les structures rurales. C'est pourquoi il faut, autour de l'école, créer les conditions d'un circuit de l'économie rurale. Pour que la ruralité et l'école fonctionnent en vase communicant. Pour que l'interdépen-

dance entre l'école et la ruralité soit une source d'enrichissement mutuel. Naturellement mon département, dont la mission et la vocation, sont de rendre possible les services publics de proximité, se réjouit que le gouvernement, par le biais du ministère de l'Éducation nationale, ait enclenché cette réflexion sur l'école rurale. Mon ministère se réjouit aussi que l'option retenue soit la mise en place d'une école rurale inté-

grée. Il s'agit là d'une formidable opportunité pour que les villages ou les sites retenus soient dotés de toutes les infrastructures de proximité. Je reste persuadé que l'école rurale intégrée peut être un levier important pour le développement social en milieu rural.

Je vous remercie de votre attention. »



SED-ANCLD

Tenue d'une réunion technique centrée sur les relations de travail pour faire avancer le processus de décentralisation



et plaidoyer) pour laquelle elle a été créée afin qu'à son tour ces dernières puissent mieux assumer leurs compétences et améliorer les services offerts à leurs administrés. Aussi, il s'agissait de discuter de plusieurs points pour combler les lacunes existantes, se ressaisir et instaurer une collaboration durable entre le SED et l'ANCLD et ce, afin de faire avancer le processus de décentralisation.

Une réunion technique entre le secrétariat d'état chargé de la décentralisation et le bureau exécutif de l'Association nationale des collectivités locales de Djibouti (ANCLD) s'est tenue le 13 juin dans la salle de conférence du SED sous la présidence de S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis. Elle avait deux objectifs majeurs à savoir réfléchir pour voir d'une part comment instaurer entre le SED, lequel assure le pilotage de la politique de la décentralisation au niveau local et national et l'ANCLD des relations de travail dans le respect de leurs missions respectives et d'autre part comment l'ANCLD devrait coordonner avec le SED ses activités d'accompagnement des collectivités (appui, conseil



Actualités

L'état d'avancement du processus de décentralisation à Djibouti au centre d'une rencontre avec une délégation béninoise des acteurs de la décentralisation et du social



Le secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a reçu le 23 juillet à son cabinet une forte délégation béninoise conduite par le directeur du cabinet du ministre de la décentralisation et de la gouvernance locale, M. Ayichepko Noel Gankpe, en séjour de travail d'une semaine à Djibouti dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Celle-ci devait partager avec notre pays les expériences réussies du Bénin en matière de l'approche développement conduit par les communautés (DCC). La délégation béninoise comprenait, outre le directeur du cabinet du ministre de la décentralisation et de la gouvernance locale, les hauts responsables et cadres du secrétariat aux services décentralisés conduits par les communautés, une composante du projet d'appui aux communes et communautés pour l'expansion des services sociaux (ACCESS)

sous la tutelle du ministère de la décentralisation, les représentants du ministère des affaires sociales et de celui du plan et du développement, de la banque mondiale, du projet Assurance pour le renforcement du capital humain et de l'Agence des services et systèmes d'information.

La délégation béninoise s'était déplacée au SED pour s'informer sur l'avancement du processus de la décentralisation en République de Djibouti. Elle a été introduite auprès du ministre Aramis par la secrétaire générale du ministère des affaires sociales et des solidarités, Mme Ifrah Ali Ahmed. Lors d'une réunion de travail organisée dans la salle de conférence du SED, le ministre leur a tout d'abord renouvelé les souhaits de bienvenue. Il a ensuite fait un point de l'état d'avancement du processus de décentralisation dans notre pays qui a été très bien apprécié par les

hôtes. Après son retrait, le secrétaire général, M. Mohamed Isse a pris le relais pour partager avec les membres de la délégation béninoise les détails sur cette réforme importante de l'Etat en cours et ce à travers des questions-réponses.

Le ministère des affaires sociales et des solidarités en collaboration avec le SED s'apprête à mettre en œuvre le projet intégré de transferts monétaires et du développement du capital humain (PITCH), lequel intègre l'approche développement conduit par les communautés. Pour pouvoir obtenir les meilleurs résultats, il a pensé utile de se mettre à l'école du Bénin qui dispose d'une grande expérience dans le domaine.

SED-UNICEF

Le ministre reçoit la nouvelle représentante de l'UNICEF



Le secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a reçu le 26 août à son cabinet la nouvelle représentante de l'UNICEF à Djibouti, Mme Melva Johnson.

Après lui avoir souhaité la bienvenue à Djibouti et au SED, il lui a présenté un bref historique de la décentralisation à Djibouti, en mettant en exergue l'existence actuellement d'une volonté politique au plus haut niveau de l'Etat pour faire avancer cette importante réforme de l'état. Laquelle « s'est traduite, a-t-il dit, par la création par le chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Ismail Omar Guelleh à l'entame de son quatrième mandat d'un département qui lui est dédié, doté d'une feuille de route et d'une structure de réflexion interministérielle, composée des secrétaires généraux pour suivre les travaux y relatifs ».

Le ministre Aramis a rappelé à son interlocutrice que l'UNICEF est un

voir cette organisation du système des nations unies partager avec son département les approches de mobilisation ayant réussi dans d'autres pays, surtout pour ce qui concerne les interventions dans les zones rurales.

La nouvelle représentante de l'UNICEF, Mme Melva Johnson a d'abord remercié le ministre pour son accueil. Elle lui a ensuite fait part de ses appréciations de la clarté de sa présentation et pour son engagement sans faille pour la réussite de ses missions qu'elle a pu déceler dans ses propos. Elle l'a rassuré de la disponibilité de l'UNICEF à continuer la collaboration avec le SED, surtout dans le domaine de l'état civil. Elle a rappelé que l'état civil est le premier droit de l'enfant qui lui permet d'accéder aux différents services de base dont l'accès à l'éducation, « lequel permet de briser le cycle de la pauvreté » a-t-elle dit.

Aussi, Mme Melva Johnson a mis l'accent sur le fait que les deux partenaires doivent mobiliser encore leurs efforts pour une couverture complète du territoire.



Réunion autour du travail réalisé dans le domaine de l'état-civil et perspectives



La salle de réunion du Secrétariat d'état chargé de la décentralisation a abrité le 4 septembre une réunion de travail entre une équipe du cabinet du SED comprenant Mme Fardouza Ahmed Ali, directrice de la Prospective et du développement territorial et M. Radwan Issa Sougueh, cadre et celle de l'UNICEF-Djibouti composée de la représentante adjointe, Mme Alexandra Illmer et de la chargée du programme Protection de l'Enfant, Mme Dekha David. Ces dernières étaient accompagnées de deux fonctionnaires de l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICD).

La directrice de la PDT, Mme Fardouza Ahmed Ali a ouvert la réunion par une brève et succincte présentation du département chargé de la décentralisation pour ensuite enchaîner sur le travail réalisé avec l'appui de l'UNICEF sur la question de l'état-civil et portant sur trois études suivantes :

- * Analyse des goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances à Djibouti,
- * État des lieux des centres d'état-civil en République de Djibouti, et
- * Rapport sur l'actualisation de la Loi

sur l'enregistrement des naissances à Djibouti.

Elle a insisté sur le fait que ces études constituent aujourd'hui une base de données importante et cruciale à la disposition de tous les départements et partenaires concernés de près ou de loin par la question de l'état civil.

Elle a ajouté que le SED les a partagés avec ces derniers. Elle a remarqué que le défi se situe actuellement au niveau de la traduction en actions des recommandations desdites études.

Elle a profité de l'occasion pour annoncer que pour le court terme, le

SED travaille sur la sensibilisation qui doit commencer dans les semaines à venir ainsi que sur la formation des agents de l'état-civil.

La Directrice de la Prospective et du Développement Territorial du SED, Mme Fardouza Ahmed Ali a conclu son intervention en insistant sur le fait que le chantier de l'état civil étant énorme et bien que le gouvernement soit prêt à apporter sa part, le SED a plus que jamais besoin de l'appui des partenaires techniques et financiers, tel que l'UNICEF ou l'Agence italienne de coopération au développement directement ou par l'intermédiaire de cette dernière organisation onusienne.

La partie UNICEF a souligné qu'un travail important a été effectué et a reconnu que la traduction en actions des recommandations desdites études requièrent un soutien des tous les partenaires intéressés par la question.

La cheffe de l'équipe de l'AICD, Mme Alessia Cioni s'est montrée satisfaite du travail réalisé par le SED sur le financement de cette agence octroyé via l'UNICEF-Djibouti et a fait montre d'intérêt pour la poursuite du projet.



MI-SED

Formation d'une équipe opérationnelle pour les opérations de nettoyage de la ville



Le ministère de l'intérieur et le secrétariat d'état chargé de la décentralisation ont organisé conjointement dans la salle de conférence de ce dernier département le 5 septembre une réunion sur la question de la salubrité de la ville de Djibouti. Co-présidée par les deux ministres, respectivement S.E. MM. Moumin Ahmed Cheik et Hamadou Mohamed Aramis, elle a vu la participation autour de ces derniers, outre de leurs proches collaborateurs, du préfet de la ville de Djibouti, de la maire de Djibouti, des chefs des arrondissements, des présidents des communes et du directeur-adjoint de l'Office de la voirie de Djibouti (OVD). L'objectif de la réunion était de former une équipe opérationnelle de différentes entités concernées par la salubrité de Djibouti-ville sous les

tutelles de deux départements ministériels, en vue d'entreprendre une synergie d'actions et d'impulser une nouvelle dynamique aux opérations de nettoyage. Au cours de cette réunion, il a été convenu que dans la phase pilote, la zone des quartiers 1 et 2 du premier arrondissement de la capitale sera

concernée. Le rôle de chacun des intervenants dans ces opérations a été clairement défini, de façon à ce qu'elles soient exécutées dans l'esprit de complémentarité. Une première action concrète sur le terrain devait intervenir dans le courant du mois de septembre.



Le ministre Aramis reçoit la visite de courtoisie du nouvel ambassadeur de France



dont l'élaboration du projet de code des collectivités locales, actuellement dans les circuits. Il a largement évoqué la situation de nos concitoyens des zones rurales reculées et d'accès difficiles ainsi que les démarches de proximité de son département en collaboration avec le ministère des affaires sociales et des solidarités pour aller à la rencontre de ces concitoyens et voir avec eux leurs besoins les plus élémentaires et en premier lieu convenir avec eux de l'action de désenclavement avec leur participation.

bleau complet de la situation de son département. Il s'est dit très touché par les mots de condoléances du ministre, tout en rappelant les multiples démarches de sympathie des autorités djiboutiennes ainsi que la participation du président de la République S.E. M. Ismail Omar Guelleh aux obsèques officiels en France. Il a informé le ministre qu'il est en train de réfléchir sur les axes de son action. Il a mis en exergue qu'une place importante sera accordée aux échanges humains pour resserrer les liens entre les Français et les Djiboutiens. Il a en outre mentionné l'expérience française dans le domaine de la décentralisation qui pourrait servir des leçons pour Djibouti.

Ont assisté à l'entretien le conseiller du service de coopération et d'action culturelle, M. Stéphane Gallet, la directrice Prospective et développement territorial, Mme. Fardouza Ahmed Ali et le conseiller technique chargé de la communication, M. Aramis Houmed Mohamed.

Le ministre chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, a reçu le 1er octobre la visite de courtoisie du nouvel ambassadeur de France à Djibouti, S.E. M. Arnaud Guillois qui a pris ses fonctions le 17 août dernier. Le ministre a tout d'abord souhaité la bienvenue à l'ambassadeur, et par la même occasion lui a présenté ainsi qu'au gouvernement et au peuple français ses sincères condoléances suite au décès de l'ancien président Jacques Chirac. Le ministre a ensuite enchaîné par la présentation des prérogatives de son département dédié à l'importante réforme de la décentralisation. Il a mis en exergue l'existence d'une volonté politique au plus haut niveau pour faire avancer cette importante réforme. Il a également présenté les réalisations de son département au cours de trois années de son existence.

L'ambassadeur a remercié le ministre pour son accueil chaleureux et son ta-



Élans solidaires

Le secrétariat d'état chargé de la décentralisation a multiplié des actions en faveur de nos compatriotes défavorisés des régions de l'intérieur.

Le 29 juillet, distribution à Mouloud en Région de Dikhil, des lots importants de nattes plastique, de draps et de chaussures aux plus démunis de ce village.



Distribution le 1er août d'importants lots de vêtements aux enfants du village de Layta, en région d'Arta.

Distribution le 2 août aux familles démunies du village de Garabtisan en région de

Tadjourah d'importants lots de vivres, de nattes plastique, de torches solaires et de sandales.

Ces élans solidaires du SED ont été rendus possible grâce à un don obtenu du croissant rouge turc dont l'acheminement vers les lieux de distribution a été assuré par le SED.



Ramadan 2019

Soirées de communion du SED avec les populations des régions



A l'occasion du mois béni du Ramadan 2019, le secrétariat d'Etat chargé de la décentralisation a organisé deux Iftar collectifs, l'un le 18 mai avec les habitants du village d'Assa-Gueyla et des représentants des populations des localités environnantes du

plateau d'Ayla'adou, en Région de Tadjourah et l'autre le 25 mai avec ceux de Mouloud et de ses environs, en Région de Dikhil. Ils ont été mis à profit pour distribuer aux plus démunis d'importants lots de vivres à la grande satisfaction des bénéficiaires.



Activités à l'international



Visite de travail au Royaume du Maroc du secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis



Du 1er au 3 juillet, le secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a effectué une visite de travail de trois jours au Maroc pour apprendre de l'expérience de ce pays en matière de la décentralisation, laquelle suscite l'admiration mais également pour discuter des pistes des relations de coopération à développer entre les deux pays en la matière. Elle entrait dans le cadre de la coopération sud-sud et du renforcement des relations de coopération Maroco-djiboutiennes.

Activités à l'international



Au cours de son séjour, le ministre a eu des échanges avec, outre son homologue, le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, S.E. M. Nourredine Boutayeb, les plus hauts responsables des structures en charge de la mise en œuvre de la politique de la décentralisation ou d'appui à celle-ci au sein de son département, au niveau national (directeurs généraux des administrations centrales et des établissements publics) mais également avec ceux des trois associations d'élus des collectivités territoriales (communes, provinces et régionales) ainsi qu'avec le Wali de Casablanca-Settat et gouverneur de la préfecture de Casablanca.

La visite du secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, accueilli très chaleureusement le 30 juin à son arrivée sur le sol marocain, a débuté le 1er juillet par une audience avec son collègue, le ministre délégué auprès du ministre

de l'intérieur, S.E. M. Nourredine Boutayeb. A cette occasion, le ministre était accompagné par les membres de sa délégation, en l'occurrence la directrice de la direction Prospective et développement territorial, Mme Fardouza Ahmed Ali et le conseiller technique chargé de la communication, M. Aramis Houmed Mohamed ainsi que notre ambassadeur auprès du Royaume du Maroc, S.E. M. Ibrahim Bileh Doualeh.

Les entretiens entre les deux hauts responsables ont porté sur une présentation brève et succincte de l'état du processus de décentralisation en République de Djibouti et

au Maroc, sur le partage de façon sommaire des informations sur les grandes avancées du pays hôte en matière de la mise en œuvre de cette importante réforme de l'état (décentralisation, régionalisation et financement du développement local) afin que la République de Djibouti puisse tirer profit de cette riche expérience ainsi que sur les discussions des pistes des relations de coopération à développer entre les deux pays dans le domaine.

La réussite de la politique de la décentralisation dépend de tous les membres du gouvernement

Au cours des échanges, le ministre Nourredine Boutaleb a félicité son homologue Aramis pour la clarté de son point sur le processus de décentralisation en République de Djibouti et pour son engagement à fond afin de réussir ses missions qu'il a pu déceler. Il a insisté sur le fait que le succès de la mise en œuvre ne peut venir que de l'adhésion de tous les membres du gouvernement à cette importante réforme de l'état.

Le ministre a en outre informé son homologue que comme la décentralisation ne peut avancer ou réussir sans une bonne déconcen-



Activités à l'international

tration, le Maroc a mis en place en décembre 2018 par décret la Charte nationale de la déconcentration administrative des services de l'État dans l'objectif d'efficacité et d'efficience des services offerts aux citoyennes et citoyens. Une commission interministérielle de la déconcentration administrative a été créée auprès du Chef du gouvernement. Elle est chargée de proposer les mesures nécessaires à l'exécution des orientations générales de la politique de l'Etat dans le domaine de la déconcentration administrative, d'assurer le suivi de sa mise en œuvre et d'en évaluer les résultats. Le décret oblige chaque département à déposer avant la fin juillet 2019, son schéma directeur de déconcentration. D'après le ministre, son département a été le premier à déposer le sien pour montrer l'exemple mais aussi pour souligner l'importance de cette charte pour le renforcement des services déconcentrés, tant pour disposer dorénavant de plus de moyens humains et financiers que pour avoir plus d'autonomie de décision.

Le ministre Nourredine Boutaleb a assuré son collègue que le Royaume du Maroc est ravi de partager avec la République de Djibouti son expérience accumulée en matière de la décentralisation. Aussi, il a affirmé avoir pris bonne note des demandes de Djibouti relatives surtout au renforcement des capacités tant au niveau du département ministériel que celui des collectivités territoriales et la mise à la disposition du ministère d'un conseiller technique pour une période déterminée. A cette fin, il a proposé la mise en place d'une convention qui précise les bases des relations de coopération Maroc-Djiboutiennes dans le domaine de la décentralisation.

Echanges avec les hauts responsables de la mise en œuvre de la

politique de la décentralisation

Ensuite, la délégation s'est déplacée à la Direction Générale des collectivités locales (DGCL) où elle a été reçue par son directeur général, le Wali M. Khaled Safir. Ce dernier leur a souhaité la bienvenue au Maroc et les a informés du pro-

des affaires juridiques, des études, de la documentation et de la coopération et l'autre sur les finances locales par la Direction des Finances Locales.

Dans la première présentation ont été passées en revue les mesures prises depuis 1976, date de la mise



gramme préparé à leur intention. Il a ensuite fait un point sommaire du parcours de la décentralisation au Maroc, laissant les détails pour la réunion technique, devant suivre. M. Khaled Safir a rappelé que la décentralisation du Maroc est avant tout un instrument d'intégration des territoires précaires, un facteur d'unité, de stabilité et surtout une nécessité pour le développement du pays.

La délégation a été ensuite conviée à une réunion technique avec la participation aux côtés du Wali, de Monsieur le gouverneur, directeur de la Direction générale des collectivités locales, Abdulwahab Al-Jabiri, de Monsieur le gouverneur, directeur des Finances Locales, Hamza Balkibir et des cadres de la direction générale des collectivités locales. A l'ordre du jour, deux présentations, l'une sur la décentralisation et la régionalisation au Maroc présentée par la Direction

en place d'une nouvelle Charte renforçant les compétences de la commune jusqu'à l'adoption de la régionalisation avancée de la nouvelle constitution du Royaume de 2011 et la promulgation des Lois organiques des collectivités Territoriales de 2015. Ce sont autant des étapes qui constituent des avancées dans la mise en œuvre de la politique de la décentralisation.

La deuxième présentation, celle du directeur des Finances Locales a porté sur les aspects financiers et fiscaux des collectivités territoriales et leur système fiscal.

Echanges avec les hauts responsables des institutions d'appui et visites de terrain de leurs projets

Après une pause-déjeuner, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et ses collaborateurs ont visité le siège de l'Agence de l'aménagement de

Activités à l'international



la Vallée de Bouredreg (AAVB) où ils ont été reçus par son Directeur Général, M. Said Zarrou et son équipe multidisciplinaire. Ils ont eu droit à une présentation de l'Agence dont la devise « transformer la nuisance en plaisance » résume à elle seule les missions, à savoir la réhabilitation des territoires précaires et de l'environnement insalubre et un aperçu de ses activités. Ils ont été ensuite conviés à suivre une projection d'un documentaire sur la réhabilitation de la baie de Cocody en Côte d'Ivoire, réalisée dans le cadre de la coopération Sud-Sud. M. Said Zarrou a fait part au secrétaire d'Etat de la disponibilité de l'Agence pour apporter son expertise à la République de Djibouti au cas où elle serait sollicitée.

Le secrétaire d'Etat a pris bonne note et il a promis de partager cette proposition avec l'autorité compétente au sein du gouvernement. Cette réunion de travail a été suivie par un déplacement sur le terrain pour voir l'un des ouvrages de l'Agence, le tunnel des Oudayas, le-

quel relie une route à l'entrée de Rabat au centre historique et touristique important en passant sous la forteresse des années 1000-1600, la Kasbah des Oudayas, une vraie prouesse.

Le mardi 2 juillet, le secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation et ses collaborateurs ont entamé leur seconde journée de la visite de travail par un déplacement au Fonds d'équipement communal (FEC). Il s'agit d'une banque

spécialisée dans le financement uniquement des Collectivités Territoriales. Elle a été créée en 1959 et est régie par les mêmes règles que les autres banques depuis 1996. Le FEC, placé sous la double tutelle du ministère de l'Intérieur et celui de l'Economie et des Finances, assure donc une mission d'utilité publique, celle de concourir au renforcement de la décentralisation.

La délégation du SED a été reçue par Monsieur le Gouverneur, Directeur Général du FEC, Omar Lahlou. Elle a été conviée à un exposé sur le financement des Collectivités Territoriales, mis à profit pour échanger sur l'expérience marocaine en matière de financement des Collectivités Territoriales et examiner les modalités de partenariat entre les deux pays en la matière.

Le directeur général a affirmé que l'institution qu'il dirige serait honorée d'accueillir les représentants d'une équipe d'études du département de la décentralisation djiboutien pour discuter comment le

type de modèle du FEC du Maroc pourrait être transposé à Djibouti en tenant compte de la spécificité sur le plan local. Le secrétaire d'Etat a pris bonne note de cet engagement.

Ensuite, la délégation du ministre Aramis s'est déplacée au siège de l'association des Régions du Maroc au quartier Hay Riad de Rabat pour rencontrer les responsables de trois associations d'élus (Communes, Préfectures et Provinces et Régions). Les échanges ont porté sur les rapports de travail de ces derniers avec le ministère de tutelle et les Walis, représentants du pouvoir central dans les régions mais également sur les possibilités d'échanges d'expériences avec l'Association nationale des collectivités locales de Djibouti.

La délégation a poursuivi avec la visite d'un service de proximité aux citoyennes et citoyens, le service d'état civil au bureau d'état-civil de la 6ème annexe administrative de la commune de Rabat à Hay Riad. Au Maroc, l'état-civil est numérisé depuis 2015.

La deuxième journée de la visite de la délégation s'est clôturée par la visite de la coordination de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) où elle a été reçue par son chef, le Wali Mohamed Dardouri. Ce dernier leur a fait la présentation de ce chantier de Règne de l'actuel Roi Mohamed VI lancé en 2005 pour réduire les déficits socio-économiques à travers cinq programmes dans ses phases I & II (2005-2010, 2010-2015) que sont:

- Lutte contre la pauvreté en milieu rural,
- Lutte contre l'exclusion en milieu urbain ;
- Lutte contre la précarité ;
- Programme transversal pour les Communes non ciblées par les autres programmes et,

Activités à l'international

- Programme de mise à niveau territoriale.

L'INDH entame actuellement sa troisième phase (2019-2023), laquelle est articulée autour de deux objectifs et quatre programmes que sont:

- Consolidation des Programmes des phases I & II par le biais de :

a) Rattrapage des déficits en infrastructures et services sociaux de base dans les Territoires sous-équipés et

b) Accompagnement des personnes en situation de précarité.

- Nouveaux programmes portant sur :

a) Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes et,

b) Impulsion du capital humain des générations montantes. Après cette introduction à l'INDH, la délégation a été conviée à des visites de terrain des projets financés

par cette institution dans le cadre de ses programmes.

Il s'agit d'un terrain de proximité, d'une unité préscolaire et d'un espace santé de jeunes, situés dans la commune Ain-Aouda de la préfecture Skhirat Témara.

Introduction à la gestion administrative et décentralisée de Casablanca, poumon économique du Royaume

Le troisième et dernier jour de sa visite de travail, le 3 juillet, la délégation du SED s'est déplacée à Casablanca, la métropole économique du royaume où elle d'abord été reçue en audience par Monsieur le Wali de la région de Casablanca-Settat et gouverneur de la préfecture de Casablanca, Saïd Ahmidouch. Elle a été conviée ensuite à une réunion technique en présence de ce dernier avec l'ad-

jointe au maire de la commune de Casablanca, Mme Hakima Fasly et ses collaborateurs. Celle-ci a fait une présentation portant sur le plan d'action communal et les Grands chantiers de Casablanca.

L'une des particularités de la commune de Casablanca au Maroc est qu'elle partage seule avec 5 communes (Rabat, Tanger, Marrakech, Fès et Salé) sur 1503, sa subdivision en arrondissements. Ces structures sont dépourvues de la personnalité juridique, mais jouissent de l'autonomie administrative et financière, et sont dotées de conseils d'arrondissement. Sur le plan financier, les arrondissements reçoivent de la commune une dotation globale destinée à financer des dépenses préalablement définies.

Au cours des échanges enrichissants qui ont suivi l'exposé, le secrétaire d'Etat a soulevé la question de jumelage avec les collectivités locales de Djibouti et les possibilités d'accueil de nos élus dans le cadre des voyages d'études.



Encadré

Cette visite de travail de S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis faisait suite à l'engagement pris par notre très actif ambassadeur auprès du Royaume du Maroc, S.E. M. Ibrahim Bileh Doualeh en décembre 2018 à Djibouti lors de la troisième conférence de nos ambassadeurs en poste à l'étranger. A cette occasion, après avoir écouté une présentation sur le processus de la décentralisation par notre ministre, le diplomate a vu la nécessité d'organiser une telle mission de travail. Il a non seulement tenu sa promesse mais il s'est également beaucoup investi dans la préparation en amont et au cours de cette visite pour qu'elle soit fructueuse. Et elle l'a été.

Activités à l'international

Participation du SED à la cinquième conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil



Le secrétariat d'état chargé de la décentralisation a participé à la cinquième conférence des ministres africains en charge des faits d'état civil qui s'est tenue du 14 au 18 octobre à Lusaka, en Zambie. Cette conférence est un forum institutionnel permanent de la Commission de l'Union Africaine organisée tous les deux ans par celle-ci en collaboration avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Gouvernement du pays hôte, cette fois-ci de la Zambie. Elle a également bénéficié du soutien du Fonds des Nations Unies pour la population, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Haut-Commissariat

des Nations Unies pour les réfugiés, de l'Organisation mondiale de la santé, du Plan International, du Symposium africain sur le développement statistique ainsi que d'autres partenaires. Le thème de cette cinquième édition a été "Les Systèmes d'Enregistrement des Faits d'état civil et de Statistiques de l'Etat Civil Innovants : Fondement pour une gestion de l'identité légale".

Les principaux objectifs de la conférence étaient les suivants :

- Identifier les principaux défis dans la mise en œuvre du programme pour l'amélioration accélérée de faits d'état civil et des statistiques de l'état civil plus connu sous son acronyme CRVS aux ni-

veaux national et régional,

- Réaffirmer l'engagement des gouvernements et des partenaires de développement en faveur du CRVS et de la gestion de l'identité grâce à une approche globale renforçant les mécanismes institutionnels permettant l'amélioration accélérée de systèmes de gestion de faits d'état civil, des statistiques de l'état civil et de l'identité sur le continent ; et

- Examiner et partager les meilleures pratiques des pays africains en matière de CRVS et de processus de numérisation des systèmes de gestion de l'identité, en utilisant des infrastructures informatiques appropriées et en améliorant les processus d'exploitation innovants, afin de garantir l'interopérabilité des systèmes CRVS uni-

Activités à l'international



Le SED dont c'était la deuxième participation à ce rendez-vous panafricain a été représenté à ce segment par M. Aramis Houmed Mohamed, conseiller technique et point focal au niveau du cabinet du ministre de la question des faits d'état civil.

Elle s'est poursuivie par la session des ministres, du 17 au 18 octobre, pour laquelle le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a été représenté par la directrice de la direction Prospective et développement territorial, Mme Fardouza Ahmed Ali.

versels avec la gestion nationale de l'identité et les diverses fonctions gouvernementales.

Cette conférence a regroupé les ministres africains en charge des faits de l'état civil, de l'enregistrement de l'identité nationale, de la santé et des TIC ainsi que les responsables au niveau national des services de l'enregistrement des faits d'état civil, de l'identité et de statistique, des représentants des organisations régionales et inter-

nationales et des ONG.

Elle s'est déroulée en deux segments: session des experts et session ministérielle. La première d'une durée de trois jours, du 14 au 16 octobre, a été consacrée aux délibérations techniques sur divers aspects du CRVS en Afrique, aboutissant à des projets de résolution et de recommandations soumis pour examen lors du forum ministériel.

La délégation du SED a participé activement aux deux segments de la conférence et a suivi avec beaucoup d'attention la présentation des expériences que certains pays africains ont partagé à cette occasion.

A noter l'organisation en marge de cette conférence des réunions des directeurs généraux et responsables des faits d'état civil, le 13 puis le 19 octobre.



L'ACTE DE NAISSANCE UN SIMPLE GESTE POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS



Immersion dans le pays profond

Ecouter, informer, échanger et agir

Le secrétaire d'état chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a poursuivi cette année 2019 les démarches de proximité auprès des nos concitoyens des zones rurales reculées et d'accès difficiles avec des multiples objectifs :

- s'informer de la situation de nos concitoyens ruraux visités,**
- échanger avec ses représentants sur l'efficacité et l'efficience des actions gouvernementales et les informer des soucis du gouvernement d'améliorer leurs conditions de vie;**
- servir d'interface entre nos concitoyens ruraux et les ministères sectoriels et techniques afin que des réponses rapides et adéquates soient apportés en temps opportun aux doléances des premiers et,**
- encourager nos concitoyens à s'impliquer dans leur propre développement.**

Immersion dans le pays profond

Badoyta-Ela et Medeho, en Région d'Obock

Le ministre Hamadou Mohamed Aramis a entamé ses visites de terrain pour l'année 2019 par Badoyta-Ela, en région d'Obock où il s'est rendu le 2 janvier. A son arrivée sur le lieu, il a reçu un accueil chaleureux des communautés de la localité, lesquelles s'étaient rassemblées autour du préfet de la Région, M. Hassan Dabaleh et du président du Conseil régional d'Obock, M. Mohamed Houmed Ismail ainsi que des députés de la Région.

Après un bain de foule, une réunion sous l'arbre à palabre fut introduite par les mots de bienvenue du préfet, M. Hassan Dabaleh, au nom des communautés hôtes et en son nom personnel. La parole a été ensuite donnée aux représentants des communautés qui, dans leurs doléances, ont mis l'accent entre autres sur la pauvreté, l'absence d'un poste de santé, le renforcement de l'accès à l'eau potable, la protection du puits historique



de Badoyta-Ela, situé dans le lit d'oued et la promotion d'activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes.

Le ministre en a pris bonne note et a promis de relayer ces requêtes auprès de ses collègues concernés du gouvernement en vue d'une couverture des besoins pressants de la population de Badoyta-Ela. Concernant la protection du puits historique, il a promis de couvrir personnellement les frais des travaux. Ce déplacement du ministre

Aramis a été l'occasion d'une livraison de denrées alimentaires et d'articles vestimentaires au profit de quelque 300 familles.

Le déplacement à Badoyta-Éla avait été précédé par celui à Medeho, sur les hauteurs du mont Mabla le 30 décembre avec au menu des discussions avec les représentants de la population villageoise et des visites des infrastructures de base. Et pour finir, un geste de solidarité par la remise de lots de vivres et de vêtements pour distribution aux plus démunis.

Gal'éla, sur les hauteurs du Mont Mabla en Région de Tadjourah

Gal'éla, une localité sur les hauteurs du mont Mabla, en région de Tadjourah, a été cette année la deuxième étape des visites de terrain du ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, qui s'y est rendu le 20 avril. Celui-ci était accompagné, comme à l'accoutumée dans ses déplacements réguliers sur le terrain, du sud au nord du pays, d'une forte délégation. Celle-ci comprenait des cadres de son département ministériel mais éga-



Immersion dans le pays profond



lement des représentants des services déconcentrés des ministères sectoriels tels que ceux des affaires sociales dont l'ADDS, le PRODERMO du ministère de l'agriculture, l'équipe mobile de la santé, l'agence djiboutienne des routes (ADR) du ministère de l'équipement et des transports avec en plus cette fois-ci des responsables de Djibouti Telecom du ministère de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications.

Sous l'arbre à palabre de Gal'ela

Arrivée aux environs de 11 h à Gal'ela, la délégation du ministre délégué chargé de la décentralisation a été accueillie sur place par le préfet, M. Abdoulmalik Mohamed Banoïta entouré du vice-président du conseil régional, M. Abdo Omar Abdoukader, des députés originaires de ce secteur, les honorables Hassan Omar Mohamed et Ahadi Deberkaleh Ahmed, et d'une foule d'anonymes enthousiastes.

Après un traditionnel bain de foule, cap sur l'arbre à palabre de la localité où s'est tenue la réunion, ouverte par le préfet Abdoulmalik Mohamed Banoïta. Ce dernier a remercié la population de ce secteur

de Mabla pour l'accueil réservé au ministre de la décentralisation et à la mission qu'il dirige.

Les représentants des communautés du secteur, le sage Abakari Omar Moussa et l'ex-député Youssef Moutouna, ont pris tour à tour la parole pour souhaiter la bienvenue au ministre Hamadou Mohamed Aramis et à sa délégation. Ils ont tout deux remarqué que cette visite constituait un événement ayant son importance dans le secteur parce que c'était la première fois qu'un ministre du gouvernement y soit venu pour s'informer des conditions de vie de ses populations et écouter leurs doléances

dans l'intention d'y apporter des réponses.

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a, quant-à-lui, remercié ses hôtes pour leur accueil. Il a précisé que ces fréquentes visites de terrain s'inscrivent dans le cadre de la feuille de route du président de la République, très soucieux de l'amélioration des conditions de vie de ses compatriotes des zones rurales, et qui lui a enjoint d'être à l'écoute de ces dernières pour répondre à ces doléances en temps réel.

Les priorités des communautés rurales

Au cours de cette réunion, plusieurs questions ont été discutées dont les plus importantes ont porté sur le désenclavement, le programme de transfert monétaire et la réouverture du service de la téléphonie rurale dont les populations du secteur ont mis en exergue le rôle social. Le ministre a pris bonne note de l'ensemble de doléances. Il a donné des réponses pour certaines et a promis de partager d'autres avec ses collègues concernés.

Le ministre Aramis a profité de



Immersion dans le pays profond

l'occasion pour rappeler que la politique de la décentralisation vise à réduire les disparités socio-économiques entre la capitale et les régions de l'intérieur par la mise en place des activités de développement et la promotion de la participation des bénéficiaires à celles-ci. Il les a donc exhortés à renforcer la cohésion sociale qui fait leur force mais également à se défaire d'une mentalité d'assistés en participant activement à leur propre développement. Il les a rassurés que ce ne sera pas sa dernière visite auprès d'eux et qu'il sera leur avocat au niveau du gouvernement.

A cette occasion, le ministre a également abordé la question de la scolarisation. Il a exhorté vivement ses hôtes à se mobiliser massivement pour lutter avec efficacité contre le décrochage scolaire au niveau de trois écoles du secteur. Il a mis l'accent aussi sur la nécessité d'accorder une atten-

scolaire et ne ménage aucun effort à cet effet.

Concernant le tronçon de la piste Adbouyya-Gal'éla pour lequel l'intervention des engins lourds a été sollicitée, en attendant des solutions, le ministre a promis de contribuer au maintien de son état actuel par la fourniture des outils grâce à une convention de partenariat de son département ministériel avec le secrétariat d'État chargé des affaires sociales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Enfin, grâce à cette même convention de partenariat, chaque visite de terrain du ministre de la décentralisation est l'occasion d'un geste de solidarité envers les communautés rencontrées. Aussi, d'importants lots de vivres avaient été acheminés la veille sur le lieu pour y être distribués à la grande satisfaction des bénéficiaires.

me à l'accoutumée, d'une forte mission multisectorielle. Celle-ci comprenait, outre les responsables et cadres de son département, les représentants des ministères sectoriels tels que ceux des affaires sociales et de l'éducation ou de leurs services techniques ou déconcentrés comme l'équipe PRODERMO du ministère de l'agriculture et l'équipe mobile de la santé de la Région sanitaire de Dikhil. A ceux-là s'ajoutait pour cette mission une équipe de l'UNICEF dirigée par la représentante, Mme Djanabou Mahonde.

Arrivée aux environs de 10 h à Dawdayya, la mission du ministre de la décentralisation a reçu un accueil très chaleureux et enthousiaste de la part de la population de cette localité. Celle-ci s'est fortement mobilisée sous un soleil de plomb, autour des autorités civiles et militaires de la Région, en l'occurrence notamment le deuxième adjoint au préfet de la Région de Dikhil, M. Fouad Obokor et le sous-préfet de Yoboki, M. Adou Sana-lasse Oudoum. Etaient également présents à l'accueil les honorables Abdoukader Mohamed Moussa et Mohamed Moussa Ossa.

L'atmosphère empreinte d'enthousiasme de l'accueil s'expliquait par le fait que l'hôte du jour, le ministre Aramis, bénéficiait d'une bonne image dans cette localité comme d'ailleurs dans d'autres secteurs du pays où avant sa nomination dans le gouvernement, il a dirigé les travaux de construction d'un certain nombre d'ouvrages hydrauliques dans le cadre d'un grand projet de lutte contre la soif.

Sous l'arbre à palabre

Après un traditionnel bain de foule, cap sur l'arbre à palabre où s'est tenue la réunion, introduite par les mots de bienvenue, au nom de la



tion particulière à la scolarisation des filles, laquelle «constitue, a-t-il dit, un véritable gage d'un avenir meilleur et de ce fait relevant d'une priorité nationale». A l'appui, il a rappelé que la première dame et présidente de l'Union nationale des femmes Djiboutiennes (UNFD), Mme Kadra Mahmoud Haid, attache une importance capitale au renforcement de la parité

Dawdayya, en Région de Dikhil

Dawdayya, une localité de la Région de Dikhil située dans le nord-est de celle-ci sur le plateau du même nom et d'accès difficile, a été une autre étape des missions de terrain du ministre Aramis qui s'y est rendu le 2 mai. Le ministre Aramis était accompagné, com-



Immersion dans le pays profond

population hôte, du sous-préfet de Yoboki, M. Adou Sanallasse Oudoum et du chef coutumier de cette localité, M. Ali Abdallah.

Le ministre Aramis a, quant-à-lui, remercié ses hôtes pour leur accueil. Il leur a transmis les salutations du chef de l'Etat et de la première dame et leurs meilleurs vœux à la veille du mois béni du Ramadan.

Au cours de cette réunion, les discussions ont porté surtout sur la sécurité alimentaire, la salinité de l'eau, la santé, l'enclavement et la question des pièces d'identité. Le ministre a répondu sur certains points, pris bonne note des autres en promettant de les partager avec ses collègues concernés pour donner des réponses. Le ministre Aramis a promis d'aider la population de la localité à prendre une part active dans le désenclavement de sa localité en leur livrant des matériels et des vivres pour la durée de l'opération grâce à une convention de partenariat dans le créneau de la lutte contre la pauvreté de son département avec le secrétariat d'Etat chargé des affaires sociales.

Il a profité de cette occasion pour exhorter vivement ses interlocuteurs à déclarer les naissances de



leurs enfants et à scolariser massivement ceux d'entre eux en âge d'aller à l'école. Comme à Gal'ela, il a insisté sur la nécessité d'accorder une attention particulière à la scolarisation des filles, laquelle «constitue, a-t-il dit, un véritable gage d'un avenir meilleur». Il a rappelé l'importance capitale qu'attache à cette question la première dame, Mme Kadra Mahmoud Haid, également présidente de l'UNFD.

La représentante de l'UNICEF, Mme Djanabou Mahonde a, elle aussi, insisté sur l'importance de la déclaration des naissances et ses avantages.

Enfin, cette visite de terrain du ministre de la décentralisation a coïncidé avec le mois béni du Ramadan. Elle a été l'occasion d'un geste de solidarité envers les communautés nécessiteuses visitées. D'importants lots de vivres mais également de couvertures avaient été acheminés la veille sur le lieu pour y être distribués à la grande satisfaction des bénéficiaires.

Assa-Gueyla, sur le plateau d'Ayla'adou

Une mission conjointe du secrétariat d'Etat chargé de la décentralisation et du ministère des affaires sociales et des solidarités conduite par le secrétaire général du SED, M. Mohamed Issé Faraj, s'est rendue le 18 mai 2019 à Assa-Gueyla, un village du plateau d'Ayla'adou, en Région de Tadjourah. A son arrivée, elle a été accueillie par le sous-préfet d'Adaylou, M. Mohamed Aboubaker, avec à ses côtés l'okal général, M. Ali Hassan et le chef du village, M. Nouho Mohamed. La mission a rompu le jeûne avec la population de ce village et les représentants des campements des environs, et ce dans la convivialité et la bonne humeur.

Au cours de la réunion, qui a suivi cet iftaar collectif, organisée par



Immersion dans le pays profond

les deux départements, le secrétaire général du SED, M. Mohamed Issé Faraj, a tout d'abord transmis les chaleureuses salutations et les meilleurs vœux à l'occasion de ce mois béni du Ramadan de deux ministres, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et S.E. Mme Mouna Osman Aden.

Les discussions entre la délégation conjointe du SED et du MASS et les chefs coutumiers de la région d'Ayla'adou ont porté sur les difficultés liées à la sécheresse et à ses conséquences directes dont la plus grave est sans conteste le manque d'eau.

Dans ses réponses, le secrétaire général a promis de transmettre les doléances au ministre. Il a fait part à ses interlocuteurs du souhait de ce dernier de voir les communautés des différents campements d'Ayla'adou se regrouper afin de pouvoir bénéficier efficacement de l'accès aux services de l'Etat.

Il a en outre profité de cette rencontre pour appeler les chefs coutumiers du plateau d'Ayla'adou à s'impliquer activement dans l'en-



registrement des naissances des enfants afin que l'Administration puisse prendre les dispositions nécessaires pour faciliter l'accès de ceux-ci aux services de base.

La réunion a été clôturée par des invocations pour la pluie et pour le salut de l'âme du sultan Abdoukader Houmed, rappelé à Dieu le 17 mai 2019.

Enfin, ce déplacement a été également l'occasion d'un geste de solidarité envers ces dernières, portant sur d'importants lots de vivres à la grande satisfaction des bénéficiaires.



Bolli, en Région de Tadjourah

Le 13 juin, ce fut autour de Bolli, une localité de la sous-préfecture de Randa, en Région de Tadjourah de recevoir une mission du secrétariat d'état chargé de la décentralisation dans le cadre des visites de proximité régulières de ce département auprès des populations des zones rurales.

A son arrivée sur le lieu, la mission a reçu un accueil très chaleureux d'une foule d'anonymes mobilisée autour du sous-préfet, M. Aden Mohamed Daoud avec à ses côtés le chef de village, M. Garad Mohamed Ali et les représentants des communautés de Hallou et de Garrassou.

La réunion, qui s'en est suivie sous le grand jujubier, arbre à palabre par excellence du village, a été ouverte par les mots de bienvenue et d'introduction du sous-préfet, M. Aden Mohamed Daoud.

Le chef de village, M. Garad Mohamed Ali, les représentants des autres localités mais également les représentantes des femmes ont tour à tour pris la parole, aux noms de leurs communautés, pour tout d'abord louer la disponibilité du secrétaire d'état chargé de la décentralisation d'être à leur écoute. Les

Immersion dans le pays profond



doléances ont porté entre autres sur la question de l'eau, la création d'un centre de santé et d'un centre de développement communautaire. En réponse, le secrétaire général a rassuré ses interlocuteurs que la mission a pris bonne note des doléances formulées qu'elle transmettra au ministre. Il a conclu ses propos en informant son auditoire du souhait du ministre Aramis de voir les communautés de Bolli se lancer dans des activités génératrices de revenus en profitant des opportunités offertes par la position géographique sur un axe routier appelé à prendre de l'importance.

Enfin, à noter que cette mission a été l'occasion d'une remise au chef du village de Bolli d'un lot de couvertures pour distribution aux plus nécessiteux des trois localités, identifiés par les communautés elles-mêmes.

Ado-Ale, sur le plateau de Dalha en Région de Tadjourah

'Ado-Alé, une localité du plateau de Dalha de la sous-préfecture d'Adaylou, en Région de Tadjourah, a été une étape importante des démarches de proximité du ministre Hamadou Mohamed Aramis qui s'y est rendu le 22 août. Celle-

ci est située à plus d'une centaine de kilomètres de Tadjourah-ville, le chef-lieu de la Région.

La mission multisectorielle du ministre de la décentralisation est arrivée aux environs de 11 h à Ado 'Alé par une piste en partie poussiéreuse, avec, après le village de Guirrori, une montée difficile pour accéder au plateau. Elle a été accueillie sur le lieu par le sous-préfet M. Aden Mohamed Daoud avec à ses côtés le vice-président du conseil régional de Tadjourah, M. Abdo Omar Abdoukader, ainsi que par une foule nombreuse et très enthousiaste.

Après un traditionnel bain de

foule, cap sur l'arbre à palabres du hameau pour les échanges avec les hôtes introduits par les mots de bienvenue du sous-préfet M. Aden Mohamed Daoud, représentant le préfet, M. Abdoulmalik Mohamed Banoyta, retenu par d'autres obligations.

Prenant la parole successivement, les représentants de la population ont renouvelé les mêmes souhaits. Ils ont également unanimement tenu à remarquer que c'était la première fois qu'un ministre du gouvernement vient à leur rencontre pour s'informer de leurs conditions de vie. Ils ont présenté au visiteur des doléances portant sur les problématiques de l'eau, de l'éducation et de la santé.

Le ministre Hamadou Mohamed Aramis a, quant-à-lui, tout d'abord remercié les communautés du plateau de Dalha pour leur accueil. Il a expliqué que ses démarches de proximité s'inscrivent dans les droits fils des directifs du président de la République, S.E. M. Ismail Omar Guelleh de rapprocher l'administration des administrés. Il les a rassurés avoir pris bonne note de l'ensemble de doléances.

Dans les deux mois à venir, il a promis de les aider à la réhabilita-



Immersion dans le pays profond

tion de la piste en leur accordant des matériels et de la nourriture pour la durée du travail et ce afin qu'ils puissent contribuer à améliorer l'accessibilité du plateau de Dalha. Il leur a également annoncé la visite prochaine d'une équipe conjointe de son département et du ministère des affaires sociales et des solidarités, lesquels ne cessent de consolider leur partenariat dans le créneau de la lutte contre la pauvreté. Il leur a enjoint de s'y préparer et de collaborer avec celle-ci.

Le ministre Aramis a conclu son intervention par les remerciements aux Forces armées djiboutiennes et à la gendarmerie nationale pour leur travail et le soutien apporté aux populations dans les zones rurales.

Enfin, comme à l'accoutumée lors des visites de proximité du secrétaire d'état, d'importants lots de vivres ainsi que de moustiquaires ont été remis aux chefs coutumiers pour être distribués aux plus démunis.

Le'ado-Alaylou, en Région de Dikhil

Le ministre chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis est allé le 21 septembre à Le'ado, dans le nord-est du

Lac Abhé, en Région de Dikhil, laquelle fait partie du parcours pastoral Le'ado-Alaylou. Le ministre Aramis a été accompagné dans ce déplacement notamment par le chef d'état major à la défense, le général de brigade Tahiro Mohamed Ali, le tout nouveau préfet de Dikhil, M. Aden Moussa Darar et le président du conseil régional de Dikhil, M. Abdourahman Yonis Arreh. La particularité de ce déplacement par rapport aux précédents effectués par le ministre Aramis dans les localités des zones rurales reculées a été que celui-ci a bénéficié de l'appui des forces armées en logistique et à travers la participation d'une équipe de ses services de santé afin de donner main forte à l'équipe du centre hospitalier de Dikhil pour l'opération des premiers soins aux populations programmée à cette occasion.

Le ministre Aramis et sa suite étaient arrivés aux environs de huit heures à Lé'ado, sur le site de regroupement où un accueil très chaleureux leur a été réservé. Au cours de la réunion sous un arbre ombrageux aménagé pour l'occasion, les représentants de la population hôte ont tour à tour pris la parole pour souhaiter la bienvenue au ministre de la décentralisation et à sa mission. Ils ont mis en exergue le fait que le ministre Aramis était le premier membre du

gouvernement à leur rendre visite dans leur terroir. Dans leurs interventions, ils ont surtout insisté sur la question de l'enclavement et les problèmes qui lui sont liés.

Le tout nouveau préfet de Dikhil, M. Aden Moussa Darar a, pour sa part, tenu à souligner dans son intervention que c'était un honneur pour le ministre Aramis, en charge du département dédié à la décentralisation, d'être le premier membre du gouvernement à dépasser le lac Abhé et de venir rendre visite aux populations du parcours pastoral Lé'ado-Alaylou afin de s'informer sur leur situation et écouter leurs doléances. Aussi, il l'a remercié au nom de ces derniers pour cette initiative. Le président du conseil régional de Dikhil, M. Abdourahman Yonis Arreh a, lui aussi, remercié le ministre et pour cette initiative et pour les avoir conviés, le préfet et lui, à l'accompagner dans cette mission.

Prenant la parole à son tour, le ministre Hamadou Mohamed Aramis a remercié ses hôtes du parcours pastoral Le'ado-Alaylou pour leur accueil, en dépit de multiples contraintes, lesquelles ponctuent leur quotidien. Allant droit au but et sans langage de bois, il a remarqué qu'il n'y avait nulle besoin de les interroger sur leurs conditions de vie parce que la situation de précarité dans laquelle ils vivent frappe à l'œil nu.

Le ministre Aramis a rappelé à ses hôtes que le chef de l'Etat, S.E. M. Ismail Omar Guelleh, était très soucieux de l'amélioration des conditions de vie de ses compatriotes, où qu'ils soient, surtout ceux des zones rurales. Il a précisé que c'est pour cette raison qu'il a créé dans son gouvernement un département dédié à la décentralisation, porteur d'une politique basée sur la gestion de proximité



Immersion dans le pays profond



population dans les zones rurales reculées.

Enfin, chaque visite de terrain du ministre de la décentralisation est l'occasion d'un geste de solidarité envers les communautés visitées grâce à l'appui du ministère des affaires sociales et des solidarités, partenaire clé du SED dans le créneau de la lutte contre la pauvreté. Aussi, des vivres destinés à 150 familles ont été acheminés au Lac Abhé, d'où celles-ci devaient les récupérer.

afin de répondre aux attentes de ses concitoyens. Il a ajouté qu'à sa nomination à la tête de celui-ci, il lui a enjoint d'être à l'écoute de ces dernières pour s'informer de leur situation où qu'ils soient sur l'ensemble du territoire national et de faire en sorte que des réponses soient apportées à leurs préoccupations.

Le ministre a remarqué que la priorité devrait être donnée à l'action du désenclavement du secteur à entreprendre le plus rapidement possible. Il a demandé à ses hôtes de se préparer à une participation en mobilisant une main-d'œuvre. Il s'est engagé de son côté de faire en sorte que les outils et tous les appuis nécessaires soient réunis pour concrétiser cette action de désenclavement.

Le ministre Aramis a remercié le chef d'état-major général, le général Zakaria Cheikh Ibrahim pour le soutien en logistique et la mobilisation d'une équipe médicale mais également pour son engagement à la participation des FAD aux côtés de son département et de son partenaire, le ministère des affaires sociales, pour concrétiser la promesse de désenclavement du parcours pastoral Le'ado-Alaylou.

Il a remercié les Forces armées djiboutiennes pour leur soutien à la

Encadré

Dans le cadre de cet événement, l'équipe mobile du centre hospitalier de Dikhil dirigée par docteur Houmed Rouffa Ali avait monté une opération pour dispenser sur le site du regroupement de Le'ado les premiers soins aux communautés du parcours pastoral Lé'ado-Alaylou. En raison de l'enclavement du secteur, celle-ci avait fait un long trajet à pied.

L'équipe médicale des services de santé de l'armée était arrivée, quant-à-elle, en hélicoptère avec la délégation du ministre de la décentralisation. Elle s'est aussitôt jointe à l'équipe mobile du CHD, à l'œuvre depuis tôt le matin, pour lui donner un coup de main, à la grande satisfaction des bénéficiaires de cette opération.



Si la décentralisation m'était contée ...



«J'entends donc œuvrer à la consolidation de notre partenariat avec le SED dans le créneau de la lutte contre la pauvreté qui fait ses preuves»



«Le MEFI est naturellement engagé pour accompagner le processus de décentralisation en vue de parvenir à un développement équilibré de nos Régions»



Le ministère du budget s'est donné pour objectif de pérenniser l'autonomie administrative et financière de nos Régions



«Le MENFOP accompagne pleinement le processus de décentralisation»



L'UNICEF collabore avec le Secrétariat d'Etat à la Décentralisation depuis plusieurs années, principalement sur une thématique de grande importance avec un impact sur l'avenir des enfants : l'enregistrement des naissances

A l'occasion de la publication de son troisième numéro, laquelle coïncide avec les trois ans d'existence du département entièrement dédié à cette réforme de l'État, «La Décentralisation» ouvre ses colonnes aux partenaires du SED dans la mise en œuvre du processus de décentralisation : ministères sectoriels et partenaires au développement. L'idée est de leur permettre de faire le point de leurs actions dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la politique de la décentralisation dans laquelle ils ont à jouer chacun leur partition, de manière synergique et complémentaire, en collaboration avec le SED, aux rôles de coordinateur, de facilitateur et de catalyseur.

La parole est également donnée aux élus nationaux et aux acteurs régionaux de la décentralisation pour donner leur appréciation des changements induits aux cours des plus de trois années d'existence d'un département dédié à la décentralisation.

Les partenaires ont la parole...



S.E. Mme Mouna Osman Aden, ministre des affaires sociales et des solidarités

«J'entends donc œuvrer à la consolidation de notre partenariat avec le SED dans le créneau de la lutte contre la pauvreté qui fait ses preuves»

«**L**a publication du troisième numéro du bulletin «La Décentralisation» m'offre l'occasion d'évoquer dans ses colonnes les actions que mon département a pu mener à bien ou est en train de mener en parfaite synergie avec le secrétariat d'Etat chargé de la décentralisation.

Le ministère des Affaires sociales et des solidarités a pour missions de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des catégories démunies et les plus vulnérables de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire national.

Dans cette optique, le MASS est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, des plans et stratégies pour promouvoir la solidarité nationale.

Il s'est attaché de déconcentrer ses activités et de faire de la politique

de proximité et de l'approche participative les principaux atouts pour améliorer l'efficacité et l'efficience de ses actions.

Ainsi le SED et le MASS ont un point commun qui est la transversalité d'intervention tant au niveau des communes de Djibouti-ville que dans les régions de l'intérieur afin de rapprocher les services de l'Etat à la population dans l'ensemble du territoire.

C'est dans ce cadre de proximité que le MASS, en synergie avec le département ministériel en charge de la décentralisation, a mis en place des guichets sociaux au sein des entités territoriales et municipales dont l'objectif est d'offrir des services sociaux de proximité et rapprocher ainsi l'action gouvernementale à nos concitoyens.

Il en est pas en reste pour les groupes vulnérables notamment

les personnes âgées et les personnes handicapées où les deux départements travaillent étroitement dans la couverture et la mise à l'échelle de leur prise en charge sociale assurées à travers un programme spécial dédié pour renforcer leur résilience.

Le développement des régions de l'intérieur est une priorité nationale. Un développement qui s'opère d'abord par la mise à disposition des infrastructures sociales de base pour corriger le déséquilibre entre la capitale et les Régions de l'intérieur. Le Projet d'appui à la réalisation des infrastructures socio-économiques et à la promotion des activités économiques dans les régions plus connu sous son acronyme PARISER en est un des exemples des programmes. Ce projet, qui comme son intitulé l'indique bien, visait l'appui au développement des régions par le biais de la réalisation des infrastructures socio-économiques et de la promotion du renforcement des capacités des bénéficiaires afin de faciliter l'accès à l'emploi et le développement des activités génératrices de revenus. Il avait pour objectif général de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations dans les régions, tout en promouvant l'inclusion et l'égalité des genres.

La République de Djibouti ambitionne de transformer son capital humain en un actif productif au service du développement économique. C'est pourquoi le programme national solidarité famille (PNSF) qui appuie plus de 3362 ménages ruraux des sous-préfectures de Dorra (Région de Tadjourah), d'Alaili Dadda (Région d'Obock), de Yoboki (Région de Dikhil), d'Ali-Adde (Région d'Ali-Sabieh) et de Damerjog (Région d'Arta). Il permet à ceux-ci de bénéficier d'une assistance sociale sous forme de transfert monétaire trimestriel ainsi que des mesures d'accompagnement en éducation et santé. Aujourd'hui, la réussite du déploiement de ce programme

Les partenaires ont la parole...



Avec les femmes de la localité d'Amaylou (sous-préfecture de Randa)

dans ces zones revient au mérite de la bonne collaboration et synergie entre les deux départements qui travaillent stratégiquement afin de servir au coin le plus reculé, les citoyennes et citoyens de ce pays.

Vient s'ajouter le Programme intégré de transferts monétaires et de renforcement du capital humain (PITCH) qui vise à couvrir 5000 ménages pauvres supplémentaires des régions de l'intérieur avec l'appui de la Banque Mondiale. Sa mise en œuvre bénéficiera d'une approche novatrice en matière de développement local, l'approche développement conduit par les communautés (DCC), laquelle vise à inciter les récipiendaires à participer davantage à leur propre développement et épanouissement.

Ce sont autant des programmes et projets mis en œuvre dans nos régions par le ministère des Affaires sociales et des solidarités en parfaite synergie avec le département de la décentralisation et par le biais de celui-ci avec les collectivités locales qui en sont les bénéficiaires.

Last but not least. Le MASS collabore avec le SED dans les démarches de proximité auprès des populations des zones rurales reculées et difficilement accessibles, du sud au nord et d'est en ouest. Lesquelles démarches offrent d'abord

l'occasion de s'informer de plus près de la situation de nos concitoyens. Ensuite, elles permettent d'échanger avec ceux d'entre eux bénéficiant des services de l'Etat sur leur efficacité et efficience et d'identifier avec eux de nouveaux programmes à mettre en place dans le but de répondre au mieux à leurs attentes. Elles permettent de rassurer d'autres, qui du fait de l'enclavement, sont privés des services de base, que le gouvernement ne les a pas totalement oubliés et d'arrêter avec eux les actions prioritaires dont bien évidemment fait partie le désenclavement à entreprendre avec leur participation. Enfin, ces démarches procurent à ces concitoyens la satisfaction d'être considérés et permettent de tisser des liens entre eux et l'Etat.

Aussi, le ministère des Affaires sociales et des solidarités est mieux placé pour apprécier l'utilité et l'apport incontestable du département de la décentralisation à la mise en œuvre des politiques publiques touchant directement à la vie quotidienne des populations et par conséquent susceptibles de répondre à leurs aspirations à un mieux-être.

L'état d'esprit qui nous anime au quotidien dans notre collaboration avec le département de la décentralisation découle de la ferme volonté politique affirmée au plus haut niveau par le président de la République et exprimée dans la feuille de route de la décentralisation: voir l'ensemble des ministères sectoriels et techniques mais également l'ensemble du gouvernement de pleinement collaborer avec celui-ci pour réussir la matérialisation du mieux être social, finalité de cette réforme indispensable.

Aujourd'hui, même si beaucoup reste à faire, il n'en demeure pas moins que nos concitoyennes et concitoyens des terroirs les plus éloignés commencent à apprécier les bienfaits de notre collaboration et synergie d'actions.

J'entends donc œuvrer à la consolidation de notre partenariat avec le SED dans le créneau de la lutte contre la pauvreté qui fait ses preuves.»



A Harrugo, en Région de Dikhil

Les partenaires ont la parole...

S.E. M. Ilyas Moussa Dawaleh, ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie

“Le MEFI est naturellement engagé pour accompagner le processus de décentralisation en vue de parvenir à un développement équilibré de nos territoires”



“Le président de la République a inscrit la décentralisation et la déconcentration dans l'action gouvernementale comme une ligne conductrice pour rééquilibrer le développement économique et consolider la cohésion de la nation.

Pour que l'atteinte de cet objectif à la fois économique et politique soit accélérée, il a créé en 2016 un département dédié à cette mission à la fois difficile et passionnante.

Celui-ci a depuis le rôle de coordination dans la mise en œuvre de la feuille de route de la politi-

que de la décentralisation dans laquelle du fait de la transversalité de la thématique, plusieurs départements et les partenaires au développement doivent jouer leurs partitions de manière synergique et complémentaire pour d'une part traduire en actes la volonté du président de la République et d'autre part répondre aux attentes à un mieux être de nos concitoyens.

A cet effet, le ministère des finances et de l'économie chargé de l'industrie a pour missions entre autres de mobiliser les ressources financières en provenance du gouvernement et des partenaires au développement pour le finan-

cement du développement local mais également de faire en sorte que la politique de la décentralisation soit prise en compte dans la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), le premier instrument pour l'opérationnalisation de la “Vision Djibouti 2035”.

Permettez de rappeler justement que dans ce cadre, notamment de son volet « Pôles de développement et Développement durable », mon département, ayant dans ses missions le volet planification, avait procédé avant même la création d'un ministère chargé de la décentralisation à l'élaboration des Plans de développement régionaux (PDR) de nos cinq Régions de l'intérieur.

Sans entrer dans les détails, je dirais que cette activité a été entreprise dans un esprit participatif via la mobilisation dans chaque région de toutes les forces vives afin de promouvoir une responsabilité plus importante et plus efficace des populations pour le développement de leur Région et en collaboration avec les autorités locales et les ministères sectoriels. Avec la création d'un département chargé de la décentralisation, le MEFI a passé le flambeau de la mise en œuvre à celui-ci tout en l'accompagnant dans la mobi-

Les partenaires ont la parole...

lisation des financements et pour l'harmonisation avec la "Vision Djibouti 2035" du gouvernement, laquelle ambitionne de transformer notre pays en une économie émergente et le plan quinquennal, SCAPE. En témoigne de cette évolution le décret portant adoption Plans de développement régionaux (PDR) Dikhil-Ali-Sabieh-Tadjourah-Obock-Arta du 23 mars 2017 pris sur proposition de notre département et qui précise bien en son article 8 que le ministère en charge de la décentralisation est l'institution d'ancrage portant la responsabilité gouvernementale de la mise en œuvre du PDR. Et à ce titre, il est chargé de

superviser les actions des institutions régionales portant sur la coordination du suivi de la mise en œuvre des PDR.

En outre, notre département est en train de lancer une étude de faisabilité d'un projet d'appui à la gouvernance locale plus ciblée sur la mairie de Djibouti et les trois communes de la capitale. Et ce, en lien étroit avec le département en charge de la décentralisation.

Ladite étude de faisabilité, financée par l'Agence française de développement a pour objectif l'amélioration de la gouvernance locale par le biais de renforce-

ment des capacités et les compétences des acteurs locaux dans le cadre de leur mandat.

Concernant les cinq Régions de l'intérieur, le MEFI a négocié l'appui de l'UE dans le cadre du 11ème Fonds européen de développement. Les subventions obtenues auprès de ce partenaire au développement portent sur une enveloppe de l'ordre de 12 000 000 £ dont 2 000 000 £ sont prévus pour le renforcement des capacités du département ministériel en charge du pilotage de cette réforme.

Le MEFI est donc naturellement engagé pour accompagner le processus de décentralisation en vue de parvenir à un développement équilibré de nos territoires.»



Cérémonie de signature début février avec la délégation de l'Union européenne des conventions de financement dont l'une portait sur l'appui à la décentralisation, à la gouvernance et au développement local

Les partenaires ont la parole...

Le secrétariat d'Etat à la décentralisation, partenaire privilégié du ministère du budget dans les financements de nos régions



S.E. M. Abdoukarim Aden Cher,
ministre du budget

Lors des assises nationales de la fiscalité djiboutienne en juin 2015, un atelier a été constitué sur la thématique «Fiscalité et décentralisation», et l'une des principales recommandations de ces assises fut la nécessité de la création d'un département ministériel en charge de la décentralisation pour conduire en bonne intelligence avec le ministère de budget les réformes fiscales nécessaires.

C'est ainsi que dès la mise en place de ce département, le ministère du budget, convaincu que la déconcentration et surtout la décentralisation sont des actes politiques qui améliorent la démocratie participative, s'est donné pour objectif de pérenniser l'autonomie administrative et financière de nos régions.

Aussi l'autonomie financière des collectivités territoriales est devenue une des missions essentielles assignées au ministère du budget.

Cette autonomie financière qui doit se traduire par :

- une autonomie de gestion
- une fiscalité locale
- une participation financière accrue de l'Etat par des dotations ou des transferts d'impôts visant à compenser l'augmentation des dépenses des collectivités engendrées par le transfert de compétences de l'Etat aux collectivités dans le cadre de la décentralisation.

Ainsi dès 2017, un vaste programme

a été défini et mis en œuvre afin d'assurer les financements de nos collectivités locales.

Pour rappel, les principales actions réalisées sont :

- la création des trésoreries régionales,
- la mise en place des centres des impôts;
- le transfert de certaines recettes fiscales aux profits des régions;
- l'organisation d'un recensement de la matière imposable des recettes transférées;
- la mise à la disposition de l'exécutif des régions des agents expérimentés pour établir les recettes, etc ...

Dès sa nomination au poste de ministre du budget, M. Abdoukarim Aden Cher s'est engagé à renforcer les capacités opérationnelles des élus locaux car si l'exercice des fonctions politiques s'apprend essentiellement sur le terrain une fois le mandat électif obtenu, il s'avère fondamental de maîtriser les principes de la gestion budgétaire.

C'est pourquoi le ministère du budget, en partenariat avec le SED, a organisé récemment un séminaire sur l'élaboration et l'exécution d'un budget local au profit de l'exécutif des conseils régionaux.

L'organisation de ce séminaire est une nouvelle étape qui était la suite logique des nombreuses actions que le ministère a mis en œuvre pour ap-

puyer le processus de décentralisation dans une optique de pérennisation des financements de nos collectivités locales.

Par ailleurs le ministre du budget a tenu à ce que les trésoriers régionaux et les chefs de centres des impôts régionaux participent afin de maîtriser les processus complet d'élaboration du budget des collectivités territoriales, de comprendre les problématiques exprimées par l'ordonnateur et le Trésorier payeur régional afin de rapprocher le compte administratif et le compte de gestion, et d'analyser les données des opérations courantes pour présenter la situation budgétaire.

Cette formation sera suivie d'une série d'autres formations axées sur le montage et la gestion des projets, le contrôle des dépenses des collectivités entre autres.

Dans l'immédiat les deux départements vont s'atteler à assister l'exécutif des conseils régionaux à élaborer leurs projets de budget de 2020 afin de l'insérer dans la loi des finances initiale de l'Etat de l'année 2020

Enfin, le partenariat de nos deux départements découle de la volonté politique du président de la République qui vise à renforcer et à pérenniser l'autonomie administrative et financière de nos Régions.

Ministère du budget



Intervention du fiscaliste Abdourazak lors d'un atelier sur la fiscalité locale

Les partenaires ont la parole...

S.E. M. Moustapha Mohamed Mahmoud, ministre de l'éducation nationale et de la formation professionnelle

«Le MENFOP accompagne pleinement le processus de décentralisation»



«**L**e Secrétariat d'Etat à la Décentralisation constitue pour nous un partenaire de prédilection et notamment dans le cadre de nos actions menées dans les régions.

A cet égard il faut souligner que le MENFOP a entrepris au cours de ces trois dernières années une série d'actions qui n'ont cessé de prendre de l'ampleur.

Je voudrais évoquer, entre autres, la gestion des cantines qui a été entièrement confiée aux collectivités régionales, les mesures incitatives de distribution de rations alimentaires aux familles dans le dessin de favoriser et d'encourager la scolarisation des filles stratégie qui avait porté ses fruits-, la transformation de plusieurs écoles de base en écoles fondamentales et l'ouverture des classes du lycée dans les principales localités telles que As-Eyla, Mouloud, Holl holl. Mais nous avons également créé de nouvelles écoles dans les coins les plus reculés

du pays, pour éviter le déracinement des populations et pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants, nous avons renforcé le suivi-encadrement pédagogique avec notamment l'affectation d'un inspecteur à la tête de chaque inspection régionale et des conseillers pédagogiques de l'enseignement moyen et secondaire jusqu'à confinés à la capitale.

Les smart-class room seront, dès le mois prochain, déployées dans toutes les écoles des régions tout comme le programme présidentiel «un élève, une tablette» qui sera poursuivi dans les régions»

En matière de l'amélioration de la qualité des apprentissages, le MENFOP a réalisé avec le concours de l'UNICEF un important projet d'électrification des écoles avec l'acquisition de matériels audio-visuels.

La cérémonie des remises des diplômes du baccalauréat élargie désormais aux régions est par ailleurs une initiative qui permet aux bacheliers de se voir attribuer leur diplôme en un temps record chez eux et de fêter l'événement parmi leurs parents et amis. Une initiative formidablement accueillie par les populations et dont l'impact sur les résultats à ces examens de fin de scolarité s'avèrent très positif. Une réelle émulation est ainsi créée entre les élèves qui cherchent à se surclasser et dépasser leurs camarades des autres régions en termes de mentions et de nombre d'admis.

Il faut à cela ajouter le projet du nouveau concept d'école rurale que nous

avons lancé l'année dernière, visant à offrir un cadre agréable aux élèves et aux enseignants mais aussi à créer une vie autour de l'école pour la pérenniser.

Lequel projet consistant ainsi à créer une véritable dynamique autour de l'école avec notamment des activités génératrices de revenus, une antenne médicale, etc. et qui va fédérer et associer plusieurs ministères dont le Secrétariat d'état à la décentralisation qui sera amené à jouer un rôle de premier ordre.

Enfin, le transport scolaire, institué pour certaines zones, contribue aux rapprochements scolaires notamment pour les écoles fondamentales qui accueillent des élèves de plusieurs écoles avoisinantes.

Comme nous le savons, le développement local, le renforcement des collectivités locales constitue une composante essentielle des priorités nationales de la politique de son excellence le Président de la République en vue de contribuer durablement au développement de notre pays. Pour traduire dans les faits cette vision ambitieuse du président et ainsi permettre l'amélioration significative des conditions de vie de la population des régions de l'intérieur, il est indispensable qu'une meilleure coordination et une collaboration intersectorielle accrue soit entreprise et durablement poursuivie. C'est au prix de cette synergie entre les collectivités et les actions entreprises par l'Etat que nous pourrions véritablement atteindre les objectifs du développement durable. C'est tout le sens du vaste chantier que mène le dynamique Secrétaire d'Etat à la décentralisation au profit de nos régions en privilégiant les partenariats et les actions menées en symbiose à la fois avec les autorités locales et les différents ministères.

Le MENFOP accompagne pleinement le processus de décentralisation.»

Les partenaires ont la parole...



Mme Melva Johnson, Représentante de l'UNICEF à Djibouti

Chaque enfant a le droit d'avoir une identité juridique, qui passe par l'enregistrement de sa naissance. Pourtant, un quart des enfants nés chaque jour à travers le monde, soit près de 100 000 bébés, risquent de ne jamais disposer d'un certificat de naissance officiel ou de ne jamais être en mesure d'obtenir un passeport. Privés de la reconnaissance officielle d'un État, les enfants risquent en effet de ne pas pouvoir accéder à des soins de santé, à une éducation ou à d'autres services publics, sans oublier le risque d'être marié(e), de devoir réaliser un travail dangereux ou d'être emprisonné avant l'âge minimum légal. En résumé, ce sont des enfants invisibles aux yeux des autorités, et donc des enfants vulnérables.

Le droit d'un enfant à l'enregistrement de sa naissance, à un nom et à une nationalité est inscrit dans le droit international par le biais de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) qui fête cette année son 30ème anniversaire. En effet, la Convention relative aux droits de l'enfant dans son article 7

SED-UNICEF : un partenariat fort pour les enfants

L'UNICEF collabore avec le Secrétariat d'Etat à la Décentralisation depuis plusieurs années, principalement sur une thématique de grande importance avec un impact sur l'avenir des enfants : l'enregistrement des naissances. Il s'agit d'un droit qui permet à l'enfant, non seulement d'avoir une identité juridique mais de bénéficier de tous ses droits qui feront de lui l'adulte de demain. Grâce au soutien et à l'appui financier du gouvernement italien à travers l'Agence italienne de coopération au développement que l'UNICEF appuie le gouvernement de Djibouti sur la question de l'enregistrement des naissances

stipule que «l'enfant est enregistré aussitôt sa naissance et a ainsi le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité et, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux».

L'enregistrement des naissances est l'enregistrement officiel de la naissance d'un enfant par l'État. Il fait partie intégrante d'un système d'enregistrement des faits d'état civil efficace qui reconnaît l'existence de la personne devant la loi, établit une filiation et permet le suivi des événements majeurs de l'existence d'un individu, de sa naissance, son mariage jusqu'à son décès.

« L'enregistrement à la naissance est essentiel à l'exercice de nombreux droits de l'homme, notamment l'accès à des services socio-économiques de base tels que les soins de santé et l'éducation. Cette action, dès la naissance de l'enfant, permet également de protéger les enfants contre la discrimination fondée sur l'âge, des situations d'exploitation et de violence, comme le mariage précoce et le

travail, la maltraitance, l'exploitation et permet de faire condamner ceux qui ont commis des abus à l'encontre d'un enfant », indique Melva Johnson, Représentante de l'UNICEF à Djibouti.

Un grand nombre de pays d'Afrique, particulièrement en Afrique subsaharienne, ont des taux d'enregistrement des naissances inférieurs à 50 %. A Djibouti, environ 93% des enfants seraient enregistrés selon l'enquête PAPFAM 2012, toutefois, on estime que la proportion des enfants ayant effectivement leur acte de naissance est sensiblement inférieure à ce pourcentage. Par conséquent, ces enfants ne peuvent pas accéder à la scolarité ou aux services sociaux. Les enfants vivant dans les régions rurales reculées, les enfants des familles nomades, les enfants vivant dans la rue et les enfants migrants/de familles migrantes résidentes à Djibouti seraient grandement affectés par le non-enregistrement des naissances. De plus, certains parents minimiseraient l'importance de l'enregistrement de leur enfant, alors que d'autres ne seraient pas en mesure de défrayer



le coût de la délivrance de l'acte de naissance ou du jugement supplé-
tif pouvant combler l'absence de
ce dernier.

C'est dans l'optique d'augmenter
le pourcentage d'enfants ayant un
acte de naissance et pouvant donc
pleinement jouir de leurs droits
à une identité, à la santé, à l'édu-
cation et autres que le Secrétariat
d'Etat à la Décentralisation s'est
engagé avec l'appui de l'UNICEF
dans une série d'actions visant à
renforcer le système d'enregistre-
ment des naissances.

Partenariat SED-UNICEF : mieux protéger les enfants

L'UNICEF collabore avec le Mi-
nistère délégué chargé de la Dé-
centralisation depuis sa création
en 2016 sur l'enregistrement des
naissances. Le Secrétariat d'Etat
à la Décentralisation et l'UNICEF
ont jugé pertinent de faire une ana-
lyse des goulots d'étranglement de
l'enregistrement des naissances,
suivi par un état des lieux des ser-
vices d'état civil, afin de donner
une vue d'ensemble du système
d'enregistrement des naissances,
y compris le cadre réglementaire,
les structures du système, les pro-
cédures ainsi que les insuffisances
matérielles, humaines et financiè-
res au niveau des services d'état

civil. Ces analyses ont permis de
faire ressortir les points forts et
surtout les points faibles et ont
été la base d'une réflexion natio-
nale visant à identifier des axes
d'orientation pour l'amélioration
des services d'enregistrement des
naissances en collaboration avec
tous les acteurs étatiques interve-
nant sur les faits d'état civil. Par-
allèlement l'UNICEF a appuyé le
SED pour l'élaboration d'un projet
de loi portant sur l'enregistrement
des naissances qui permettra d'en-
registrer dans un délai d'un mois à
Djibouti-ville et trois dans les ré-
gions. Les prochains mois verront
principalement le renforcement
des capacités des agents d'état civil
et enfin l'organisation de séances
de sensibilisation dans les régions
pour engager des discussions avec
les parents et la communauté sur
la question de l'enregistrement des
naissances. La collaboration entre
l'UNICEF et le SED a été possible
grâce à un financement
du gouvernement ita-
lien à travers l'Agence
Italienne de Coopé-
ration au Développe-
ment.

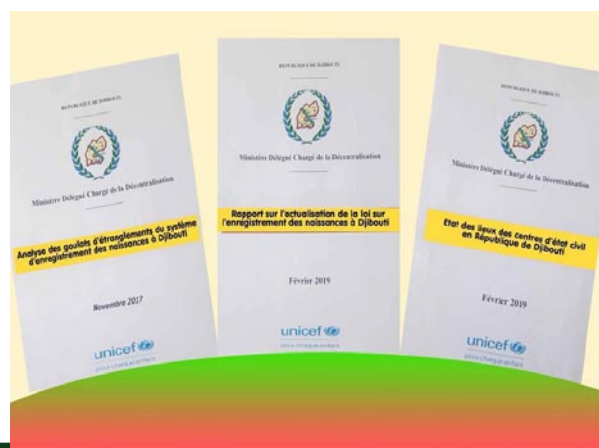
Melva Johnson, la
Représentante
de
l'UNICEF à Djibouti
souligne que l'enga-
gement de l'UNICEF

pour assurer que tous les enfants
aient un acte de naissance fait
partie de son approche qui vise à
renforcer les systèmes nationaux
de protection de l'enfant. Dont , à
titre d'exemple, la réforme des lois
et des politiques comme l'adoption
de lois relatives à l'enregistrement
des naissances, le renforcement
des capacités des agents d'états
civil afin que les services à la po-
pulation répondent aux besoins
de la population, la sensibilisa-
tion auprès des communautés et
des parents; l'harmonisation des
standards et des procédures pour
l'enregistrement des naissances
auprès des autres services, tels
que la santé et l'éducation. Et nous
restons engagé auprès de nos par-
tenaires dans ce sens.

*« Je voudrais adresser mes sin-
cères remerciements à Son Ex-
cellence Monsieur le Secrétaire
d'Etat à la Décentralisation et
son équipe pour leur engagement
et leur dévouement pour renfor-
cer le système l'enregistrement
des naissances afin que chaque
enfant à Djibouti dispose de son
acte de naissance, le passeport de
protection de l'enfant »* conclut
Melva Johnson, Représentante de
l'UNICEF à Djibouti.

Pour chaque enfant, une identité.

UNICEF-DJIBOUTI



Les acteurs nationaux et régionaux apprécient...



L'honorable Ileya Ismail Guédi, députée de l'UDJ-PDD, coalition de l'opposition

«Je demande au gouvernement de faire l'évaluation générale de la politique de la décentralisation pour voir exactement où nous en sommes»

«La décentralisation est une nécessité pour d'abord mettre fin à l'inégalité territoriale où la capitale monopolise tout le développement.

C'est également une nécessité pour contourner la léthargie et la pesanteur d'une administration centrale qui a perdu de son efficacité. Donc en tant qu'opposition parlementaire, j'ai déjà eu l'occasion de saluer l'initiative du Président de la République de consacrer un département ministériel à part entière à la politique de la décentralisation.

Maintenant je crois qu'il est temps de passer d'une politique sous forme de feuille de route à une politique concrète sur le terrain. Bien sûr nous avons apprécié la mise en place d'une fiscalité locale. Même si là aussi il faut élargir son assiette et ne pas se limiter à quelques secteurs comme c'est le cas actuellement.

Ma plus grande préoccupation porte sur la déconcentration et le transfert des compétences qui n'ont pas encore tout à fait abouti. Je demande au gouvernement de faire l'évaluation générale de la politique de la décentralisation pour voir exactement où nous en sommes.»



L'honorable Hallo Mohamed Ibrahim, députée de l'UMP, coalition de la majorité

«Le gouvernement doit œuvrer davantage pour une réelle déconcentration de services et le transfert des compétences»

«Je voudrais de prime abord féliciter le secrétariat d'état à la décentralisation pour cette revue, « LA DECENTRALISATION » que je trouve fort intéressante et fort enrichissante qui nous informe régulièrement sur l'état de la décentralisation et les innombrables actions de votre département pour le développement de ce processus de grande haleine et en pleine évolution.

En tant qu'élue nationale, je me dois également de saluer les efforts considérables consentis par le gouvernement en général et le Secrétariat d'état à la décentralisation en particulier en matière de la décentralisation et ce, tant au niveau des régions qu'au niveau de la capitale où les autorités décentralisées prennent progressivement en main la gestion de leurs collectivités territoriales.

Cependant, le gouvernement doit œuvrer davantage pour une réelle déconcentration de services et le transfert des compétences car à ce jour seuls quelques ministères accompagnent concrètement je pense ce processus de décentralisation enclenché par le chef de l'état dès son arrivée à la tête du pays. Un processus qui a certes pris la forme tout au long de ces années mais qui doit encore évoluer et significativement.

En tant que députés, nous œuvrons nous aussi à notre niveau à la politique de décentralisation non seulement en interpellant le gouvernement sur les réalités de nos régions et leurs actions dans ces territoires mais également en effectuant à travers nos caravanes parlementaires, des contacts réguliers avec les populations pour récolter leurs doléances et pour les informer sur les politiques gouvernementales.

Nous sommes également souvent associés aux sorties auprès des populations rurales par le Secrétariat d'état à la Décentralisation et nous en remercions Son Excellence Hamadou Mohamed Aramis qui est un fin connaisseur du terrain et particulièrement soucieux du sort de nos nomades dont il demeure un véritable porte-parole auprès du gouvernement et du Parlement.»

Les acteurs nationaux et régionaux apprécient...

M. Mohamed Cheiko Hassan, préfet de la Région d'Arta

“Il faudra renforcer les capacités de l'administration des préfectures et des Conseils Régionaux par le déploiement des services de l'Etat, du personnel et des moyens matériels et financiers ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines, de façon à leur permettre d'accomplir les missions qui leur sont dévolues et de prendre l'initiative dans un objectif d'efficacité et d'efficience”



Régions est venue renforcer, voire apporter une valeur ajoutée à nos missions. En effet, nous disposons au niveau du gouvernement d'un interlocuteur dont le département a dans ses missions la coordination et le suivi de l'exécution des activités des ministères sectoriels, la promotion du développement local mais également la représentation de l'ensemble du gouvernement. Par ses

«**N**ous, les préfets des Régions, sommes les représentants du pouvoir de l'Etat dans nos sphères territoriales, en même temps nous sommes les représentants directs de chacun des ministres du gouvernement, pris individuellement. Et statutairement, nous sommes sous l'autorité directe du ministre de l'intérieur. Nos attributions, en plus de celles que nous venons de mentionner, portent sur l'exécution des règlements et des décisions gouvernementales au niveau de nos ressorts territoriaux respectifs, le suivi et le contrôle des services déconcentrés de l'Etat sous l'autorité des ministres concernés, la coordination des services techniques déconcentrés de l'Etat sous nos autorités et le contrôle à posteriori des actes et des décisions des collectivités territoriales.

Aussi, la création d'un ministère dédié à la décentralisation avec à sa tête un cadre issu du développement local, donc au fait des réalités des

fréquents déplacements sur le terrain, nos administrés sont en contact avec un membre du gouvernement susceptible de répondre à leurs préoccupations et par le biais de qui, les informations des Régions, surtout leurs doléances sont assurées de bénéficier d'une remontée rapide dans les sphères décisionnelles afin que des réponses y soient apportées. D'ailleurs, dès sa prise des fonctions, le nouveau ministre s'est attelé à la tâche sous le signe de la démarche de proximité et la promotion de l'approche participative aux actions de développement local. Au cours de plus de trois années d'existence de ce département, nous avons assisté, du nord au sud, d'est en ouest à l'exécution des missions dans les Régions initiées tantôt par celui-ci, de son propre chef, tantôt conjointement avec un ministère sectoriel, notamment avec sa collègue des affaires sociales et des solidarités avec comme objectifs d'aller à la rencontre de nos communautés des Régions, surtout celles des zones rurales reculées et difficiles d'accès

afin de s'enquérir de leurs conditions de vie, de recueillir leurs doléances, de les rassurer sur les bonnes intentions du gouvernement à leur égard, de les sensibiliser à la nécessité de leur participation à l'amélioration de leur situation et enfin d'arrêter avec leurs représentants des actions prioritaires.

Les préfets sont satisfaits également que, de par ses rôles de coordination, de facilitation et de suivi des interventions des ministères sectoriels et techniques dans les Régions, le nouveau département ministériel a imprimé un nouvel élan aux activités des services déconcentrés, même si tout n'est pas réglé. Parmi ses actions entrant dans le cadre d'accompagnement des collectivités locales afin de permettre à celles-ci de répondre aux préoccupations des populations des Régions, je citerai les efforts déployés pour faciliter l'accès aux faits d'état civil, portant sur la réalisation des rapports d'études assortis des recommandations pertinentes dont nous attendons prochainement la traduction en actions.

Il va de soi mais je le soulignerai tout de même, nous, les préfets, et les présidents des exécutifs des conseils régionaux, avons été associés par ce département à toutes les actions dans nos ressorts territoriaux respectifs.

Enfin, mes souhaits que partagent sûrement mes collègues des autres Régions est qu'il faudra renforcer les capacités de l'administration des préfectures et des conseils régionaux par un meilleur déploiement des services de l'Etat, du personnel et des moyens matériels et financiers ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines, de façon à leur permettre d'accomplir les missions qui leur sont dévolues et de prendre l'initiative dans un objectif d'efficacité et d'efficience.»

Les acteurs nationaux et régionaux apprécient...

**M. Abdourahman Yonis Arreh,
président du Conseil Régional de Dikhil**

“Il va sans dire que l’efficacité de la politique de la décentralisation passe essentiellement par le renforcement de la capacité institutionnelle de l’administration territoriale et l’effectivité du transfert des compétences et des moyens”

“Le processus de la décentralisation en cours dans notre pays est conçu comme un instrument pour rapprocher l’administration des administrés mais également de lutte contre la pauvreté et un levier du développement local. En conséquence, la décentralisation devrait conduire à terme à une offre des services de base efficace et efficiente sur l’ensemble du territoire national, tout en garantissant un développement équilibré des régions. De son côté, le pouvoir public a clairement affiché sa volonté d’impulser un nouvel élan à cette réforme institutionnelle dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l’emploi (SCAPE) par la création d’un ministère en charge de la décentralisation en juin 2016. La mise en œuvre du processus de décentralisation a connu également des avancées au cours de ces trois dernières années sous l’impulsion de celui-ci. Dès le départ, le titulaire de ce portefeuille s’est affiché à juste titre comme notre interlocuteur privilégié, disposé à assumer pleinement son rôle d’appui et de conseils mais également d’interface entre celles-ci et le gouvernement. Le ministère a éclairé rapidement les dirigeants des collectivités territoriales sur la teneur de la feuille de Route de la mise en œuvre de

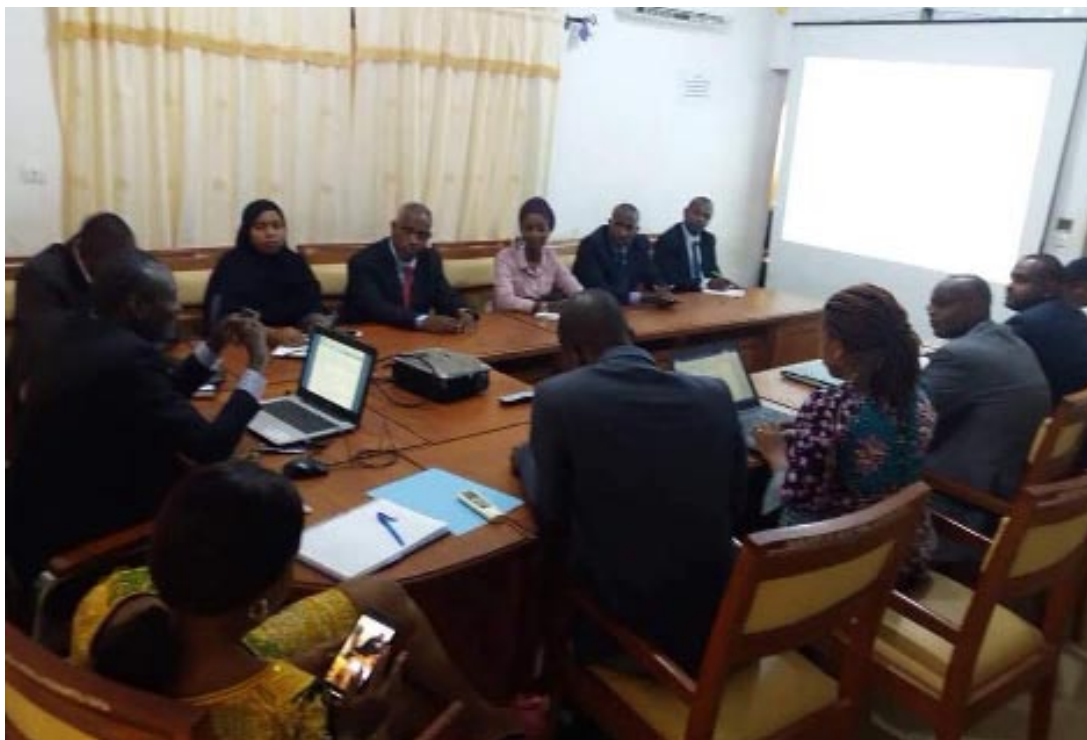


la politique de décentralisation assortie des axes stratégiques et d’un plan d’action triennal dont il s’est doté. Nous avons été amenés à collaborer étroitement dans l’exécution successive de ces axes stratégiques destinés à promouvoir la décentralisation à travers le renforcement des capacités et des compétences des Collectivités Territoriales. Nous avons été associés également aux activités portant sur l’amélioration de cadre juridique de la décentralisation en participant aux travaux de l’élaboration de projet de texte portant Code Général des Collectivités territoriales ainsi que d’une proposition de mécanisme de financement qui se trouvent actuellement dans le circuit aux fins d’adoption. En outre, dans le cadre de renforcement des capacités, les élus locaux ont suivi des formations dont la toute dernière a porté sur la méthodologie de l’éla-

boration et de l’exécution budgétaire des collectivités Territoriales organisée conjointement par la SED et le ministère du budget. Il y a lieu de mentionner aussi que les élus locaux ont également bénéficié des séjours de travail à l’étranger, par exemple au Bénin pour s’inspirer du système de la décentralisation adopté dans ce pays. Enfin, des avancées encourageantes ont été enregistrées en matière d’appui à la maîtrise d’ouvrage des Collectivités Territoriales à travers la décentralisation fiscale menée conjointement par le département en charge de la décentralisation et celui du Budget. Ainsi, à la suite des transferts des taxes foncières et des patentes opérés par les lois des finances de 2017 et 2018, des centres d’impôts ont été ouverts dans les régions et une convention de partenariat qui définit les modalités de recouvrement et de décaissement ainsi que la répartition des tâches entre les parties signataires, les opérations de recouvrement des recettes fiscales ont aussitôt démarrées. Aujourd’hui, nous envisageons d’investir les recettes dans un projet au bénéfice de la région. Je ne saurais oublier le rôle de facilitateur du département de la décentralisation dans la redynamisation de l’Association Nationale des Collectivités Locales Djiboutiennes (ANCLD) qui est un instrument de plaidoyer des entités décentralisées. Il va de soi que les activités de celle-ci doivent être conduites en synergie avec la feuille de route de la politique de la décentralisation. Comme on peut le constater au vu des progrès réalisés sous l’égide du nouveau département, la mise en œuvre de la politique de décentralisation requiert une concertation régulière entre les acteurs institutionnels, au niveau national et à l’échelle des régions. Du reste, il va sans dire que l’efficacité de la politique de décentralisation passe essentiellement par le renforcement de la capacité institutionnelle de l’administration territoriale et l’effectivité du transfert des compétences et des moyens.”

Renforcement des capacités

Les acteurs djiboutiens de la décentralisation et du social à l'école du FADec du Bénin



ministère que dans les communes avec les maires et élus locaux mais également les associations de développement villageoises et des visites de terrain pour voir les infrastructures réalisées par les communautés et pour les communautés, à savoir les adductions d'eau, les modules de classes, l'aménagement des pistes rurales, les hangars, les boutiques, etc...

La représentante

Une mission comprenant les représentants du ministère des affaires sociales et des solidarités, du secrétariat d'état chargé de la décentralisation et des collectivités locales conduite par la directrice des affaires sociales du MASS, Mme Mouna Ahmed Ragueh, a effectué du 8 au 13 juillet un voyage d'études au Bénin financé par la banque mondiale dans le cadre du projet intégré des transferts monétaires et des renforcements de capacités du capital Humain (PITCH) co-piloté sur le terrain par le MASS et le SED. Cette mission avait pour objectif d'apprendre comment piloter des projets communautaires en utilisant l'approche du développement conduit par les communautés (DCC) et ce en se mettant à l'école du Fonds d'Appui au Développement des communes (FADec) du

Bénin. Cette dernière est une institution du ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale (MDGL) qui dispose d'une grande expérience dans la mise en œuvre des projets des services décentralisés conduits par les communautés (PSDCC) qu'elle a partagée avec les visiteurs djiboutiens, en alternant des rencontres tant au niveau du

du SED au sein de cette mission, Mlle Kadiga Kamil Houmed a activement participé aux activités du programme élaboré pour celle-ci et a fait une présentation sur l'organisation administrative et territoriale de Djibouti dans laquelle elle a eu à expliquer le processus de décentralisation et le découpage administratif.



Renforcement des capacités

Les acteurs de la décentralisation formés sur l'élaboration et l'exécution du budget des collectivités locales



Un séminaire sur l'élaboration et l'exécution du budget des collectivités locales, organisé sous l'égide du secrétariat d'Etat chargé de la décentralisation et des ministères du budget et du travail chargé de la réforme de l'administration, s'est tenu du 29 juillet au 1er août à l'Institut national de l'Administration publique (INAP). Cette formation, dispensée par des hauts cadres des ministères du budget et du travail s'adressait aux élus locaux, aux trésoriers et aux chefs des centres des impôts de cinq Régions du pays ainsi qu'aux responsables et cadres du SED. Elle visait un triple objectif, à savoir faire le point sur les ins-

tructions comptables relatives au fonctionnement budgétaire d'une

collectivité locale, approfondir les connaissances des élus en matière



Renforcement des capacités



de la spécificité budgétaire, et leur permettre d'appréhender tous les processus de budgétisation d'une collectivité locale.

La cérémonie d'ouverture de ce séminaire a été co-présidée par le secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et ses collègues du budget et du travail, S.E. MM. Abdoukarim Aden Cher et Isman Ibrahim Robleh.

Ceux-ci se sont tour à tour succédés au micro pour souligner l'importance de cette formation.

Le ministre du budget, S.E. M. Abdoukarim Aden Cher, a souligné que si l'exercice des fonctions politiques s'apprend essentiellement sur le terrain, une fois le mandat électif obtenu, il s'avère fondamental de maîtriser les principes de la gestion budgétaire.

«Dans ce contexte, la formation des élus revêt, a-t-il dit, un caractère important pour l'exercice des mandats, particulièrement à l'heure où le gouvernement a transféré aux profits des Régions un certain nombre de recettes fiscales.»

«L'organisation de ce séminaire est une nouvelle étape qui constitue la suite logique de nombreuses actions que mon département a entreprises et mises en oeuvre pour appuyer le processus de décentralisation dans une optique de pérennisation des financements de nos collectivités locales» a-t-il précisé.

Le secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a tenu, quant-à-lui, à l'entame de son discours à mettre la décentralisation au cœur des préoccupations de tous les départements ministériels (voir discours en p.55).

Le ministre du travail et de la réforme de l'administration, S.E. M. Isman Ibrahim Robleh, a insisté sur le rôle prépondérant de l'INAP dans l'accompagnement du processus de la décentralisation. Et ce parce que « le transfert effectif aux collectivités

territoriales des fonctions et responsabilités qui leur sont dévolus, nécessite des ressources humaines bien formées», a-t-il précisé.

Après les discours des officiels, place à la formation proprement dite dont l'ordre du jour portait sur trois modules :

- Module 1 : Méthodologie d'élaboration et d'exécution d'un budget des collectivités territoriales,
- Module 2 : Ethique et déontologie en gestion financière et,
- Module 3 : Gestion financière et fiscalité des collectivités territoriales.

Durant les trois jours du séminaire, les plus hauts responsables du SED et du MB ont suivi de très près son déroulement.

A son issue, les présidents des Conseils régionaux ont exprimé leur entière satisfaction. Le président du Conseil régional de Dikhil, M. Abdourahman Yonis Arreh a ajouté que parmi les défis les attendant, il y avait la nomination dans les plus brefs délais des secrétaires généraux des exécutifs des Conseils régionaux et le décaissement des recettes de la fiscalité des collectivités locales de l'année 2018.



Renforcement des capacités

Discours de S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à la cérémonie d'inauguration du séminaire sur l'élaboration et l'exécution du budget des collectivités locales

«Messieurs les Ministres, votre présence à ce séminaire est une belle illustration de ce qu'est la décentralisation. Car la décentralisation n'est ni un département isolé, ni un secteur morcelé. La décentralisation est au confluent de plusieurs secteurs qui expriment les préoccupations de nos concitoyens. C'est cette perception d'une décentralisation au carrefour de tous les ministères qu'il est important d'affirmer»



«C'est avec un immense plaisir que j'inaugure, aujourd'hui, avec mes autres collègues, ce séminaire à l'endroit des collectivités locales.

La présence à mes côtés du ministre du Budget, Son Excellence Monsieur Abdoukarim Aden Cher et du ministre du Travail, Son Excellence Monsieur Isman Ibrahim Robleh en dit beaucoup sur la philosophie de la décentralisation que le Gouvernement entend réaliser.

En effet, Messieurs les Ministres, votre présence à ce séminaire est une belle illustration de ce qu'est la décentralisation. Car la décentralisation n'est ni un département isolé, ni un secteur morcelé. La décentralisation est au

confluent de plusieurs secteurs qui expriment les préoccupations de nos concitoyens. C'est cette perception d'une décentralisation au carrefour de tous les ministères qu'il est important d'affirmer. Et la réunion d'aujourd'hui permet de visualiser cette conception d'une décentralisation au service de tous les ministères.

Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux, la politique de proximité que vous incarnez suit son bonhomme de chemin.

Doucement, peut-être pas au rythme souhaité.

Mais sûrement, sur une trajectoire tracée par le Président de la République dans la feuille de route dont il a confié l'exécution au gouvernement.

Je n'ignore pas les difficultés que

vous rencontrez au quotidien. Mais ce sont de difficultés de parcours.

C'est pourquoi ces difficultés ne doivent en aucun cas entamer votre volonté et votre détermination à œuvrer pour le bien-être de nos concitoyens.

Le séminaire comme celui d'aujourd'hui est le meilleur argument qui plaide la cause d'une gestion de proximité.

Car le menu de ce séminaire constitue à lui seul un argument palpable et visible. Je veux bien sûr parler de la décentralisation fiscale.

En effet, comme vous le savez, après le transfert de certaines compétences aux régions et la déconcentration de plusieurs services, le gouvernement a fait franchir un palier supplémentaire à la politique de la décentralisation avec la loi de finances de 2017. Cette loi transférerait au profit des collectivités locales la taxe foncière sur les propriétés bâties, sur les propriétés non bâties, ainsi que la patente de la classe 9 et 10.

Aussitôt après, grâce à la mise en place des modalités techniques de recouvrement de ces impôts, et surtout après la signature de la convention de partenariat entre le Ministère du Budget et les Régions concernées, la fiscalité régionale est entrée dans sa phase de concrétisation, dans les 5 Régions de l'intérieur.

Renforcement des capacités

Je voudrais tout d'abord saluer ici la maîtrise technique de ce dispositif qui s'est déroulé en douceur. Je voudrais ensuite féliciter les acteurs, aussi bien les techniciens du Ministère du Budget que les élus locaux, qui sont les premiers responsables de ce succès. Car il s'agit bien d'un succès, modeste certes, mais aussi symbolique. Car ce succès ouvre devant nous l'horizon des possibles en matière de fiscalité locale.

Ce succès, remporté sur une petite portion de l'assiette fiscale, constitue pour nous un indicateur très appréciable. Cela veut tout simplement dire que la fiscalité locale n'est ni un mythe, ni un vœu pieu. La fiscalité locale est devenue une réalité.

Une réalité qu'il faut certes élargir et généraliser à beaucoup de secteurs de notre économie. Mais une réalité avec laquelle il faut avant tout composer dans le cadre du développement de nos Régions. Le gouvernement, j'en suis convaincu, et je parle sous le contrôle de mon collègue ministre du budget, va tirer toutes les leçons de cette expérience pour passer à l'étage supérieure de la fiscalité régionale.

En attendant cette avancée, le gouvernement entend poursuivre jusqu'au bout l'expérimentation. Et montrez à nos concitoyens des régions l'utilité sociale et économique de la fiscalité locale.

C'est pourquoi Messieurs les

conseillers régionaux il vous appartient maintenant d'investir l'argent collecté dans un projet que vous aurez priorisés pour votre région. Un projet que vous jugerez vous-même indispensable, en toute transparence. C'est l'objet de ce séminaire qui je l'espère vous permettra de vous outiller pour faire un choix gagnant pour votre Région. Et comme toujours mon département vous accompagnera dans la réalisation du choix que vous retiendrez pour le développement de votre région.

Je vous remercie de votre attention . »

Participation du SED à l'atelier de formation des facilitateurs aux MAP

Mme Fardouza Ahmed Ali et M. Gouled Saad Hersi, respectivement directrice de la Prospective et développement territorial et cadre du secrétariat d'état chargé de la décentralisation ont participé du 11 au 13 juin à l'Hôtel Kempinski à

un atelier de formation des facilitateurs aux méthodes avancées de participation (MAP) aux côtés des représentants des ministères sectoriels et de la société civile.

Les MAP sont un ensemble de méthodes de travail de groupe qui permettent d'obtenir pendant les

sessions une participation à la fois très forte, productive, générale et significative des participants de quelque niveau qu'ils soient.

Cet atelier a été organisé par l'USAID.



Série de contacts du ministre avec les représentants des pays amis

Au cours de la première moitié de cette année 2019, le secrétaire d'état chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a eu une série des contacts à son cabinet avec les représentants des pays amis pour d'une part les informer sur les missions de son département et d'autre part formuler auprès d'eux ses souhaits de bénéficier de l'appui de la coopération de leurs pays respectifs dans le domaine de renforcement des capacités et du financement des micro-projets au profit des communautés des zones rurales reculées et vulnérables des Régions.

Le secrétaire d'état chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a reçu le 17 mars l'ambassadeur d'Égypte, S.E. M. Ahmed Adel Soubhi. Leurs discussions ont porté sur les voies et moyens de renforcer l'appui de la coopération égyptienne au département de la décentralisation pour l'année en cours. Le ministre a profité de cette audience pour informer le diplomate que le groupe électrogène octroyé par la coopération égyptienne

à son département pour l'électrification de la ville de Dorra, en Région de Tadjourah, a été déposé sur le site et que les étapes de raccordement sont en cours grâce à une parfaite collaboration de son collègue du ministère de l'énergie, S.E. M. Yonis Ali Guedi et le directeur général de l'EDD, M. Djama Ali Guelleh. Le diplomate égyptien a fait part de ses appréciations des efforts du ministère et a assuré le ministre qu'il oeuvrera

de son mieux pour poursuivre et renforcer le soutien de la coopération égyptienne à son département.

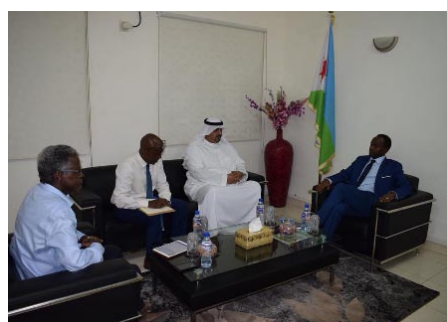


Le 18 mars, ce fut autour de l'Ambassadeur de la République populaire de Chine,

S.E. M. Zhuo Ruisheng d'être reçu par le ministre Aramis. A cette occasion, celui-ci a formulé les souhaits de son département et des collectivités locales dont il a la tutelle d'apprendre des expériences de la Chine dans le domaine de la décentralisation. En réponse, le diplomate chinois a brièvement évoqué les expériences de son pays dans le domaine de la décentralisation. Et dans ce cadre, il a informé le ministre de l'existence

des collectivités locales modèles basées sur les potentialités desdites Régions comme par exemple l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Il a fait part au ministre de sa disponibilité à coopérer et à appuyer le ministère auprès du gouvernement de son pays dans les projets de partage d'expériences et de jumelages des collectivités locales djiboutiennes avec leurs consœurs chinoises.

Le 20 mars, le ministre a reçu le chargé d'Affaires de l'ambassade du royaume d'Arabie saoudite, M. Ishak bin Ibrahim al-Oreini. Au cours de cette audience, le ministre Aramis a formulé auprès de son interlocuteur les souhaits de bénéficier pour son département de la coopéra-



tion du Royaume frère de l'Arabie saoudite. Le diplomate saoudien a remercié le ministre pour son accueil et l'a assuré de toute sa disponibilité pour appuyer les requêtes de son département auprès du gouvernement de son pays.

Audiences du SED



Le 14 avril, le ministre Aramis a reçu l'ambassadeur du Japon, S.E. M. Koji Yonetani. Il lui a fait part des souhaits

de son département de bénéficier de la coopération du royaume frère du Japon, surtout pour exécuter des projets de désenclavement des zones rurales les plus éloignées mais également de répondre aux besoins en infrastructures de base de ses communautés. Le diplomate japonais a remercié le ministre pour son accueil chaleureux, tout en lui faisant part de son plaisir de le rencontrer. Il a souligné que la décentralisation est au cœur des transformations du pays. Il

lui a fait part du souci du gouvernement japonais de contribuer le plus efficacement à l'amélioration des conditions de vie des communautés des zones rurales les plus reculées. *«Et dans cet esprit que je compte travailler avec votre département»* a-t-il dit.

Le diplomate japonais a assuré le ministre qu'il a pris bonne note de ses demandes et sa disponibilité à suivre des discussions dans la perspective d'agir efficacement.

.....

Le 15 avril, le ministre a reçu en audience l'ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne, S.E. Mme Anke Holstein. Au cours des discussions, il a évoqué les disparités existantes entre la capitale et les régions de l'intérieur et entre les chefs-lieux des régions de l'intérieur et leurs zones rurales en matière de développement et des infrastructures de base. Le ministre a formulé auprès de son interlocutrice les souhaits de bénéficier



de la coopération allemande dans le domaine du renforcement de capacités mais également dans le financement des petits projets au

profit des communautés des zones rurales reculées et vulnérables.

L'ambassadrice allemande, S.E. Mme Anke Holstein a remercié le ministre pour son accueil. Elle lui a fait part de son plaisir de le rencontrer pour discuter de la décentralisation. La diplomate allemande a promis d'examiner avec attention les demandes du ministre et a assuré celui-ci que déjà elle a un intérêt particulier pour certaines d'entre elles.

.....



Le 29 avril, ce fut autour de l'ambassadeur de la Turquie, S.E. M. Salim Levent Sahinkaya d'être reçu par le ministre Aramis. Les discussions ont

porté sur les missions du département de la décentralisation et les disparités existantes en matière de développement et des infrastructures de base entre la capitale et les chefs-lieux des Régions et leurs zones rurales. Il a été également question de la situation de nos concitoyens défavorisés. Le ministre a formulé auprès de son interlocuteur les souhaits de son département de bénéficier de la coopération turque dans le domaine du renforcement de capacités mais également dans le finance-

ment des micro-projets au profit des communautés des zones rurales reculées et vulnérables dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. A son tour, l'ambassadeur turc, S.E. M. Salim Levent Sahinkaya, a remercié le ministre pour son accueil. Le diplomate en a profité de l'occasion pour lui faire part de ses appréciations des activités que son département mène en partenariat avec les ministères sectoriels, surtout dans les Régions. Il a promis d'examiner avec attention les requêtes du ministre.

Pour nous écrire, envoyez vos suggestions et contributions

à l'adresse E-mail suivante:

ministeredelegate@gmail.com

Hommage posthume



La famille de la décentralisation est orpheline depuis le décès du regretté Waberi Nour Eleyeh. Le défunt a laissé une veuve et deux enfants.

Sa disparition en juin 2019 a plongé notre ministère dans une profonde tristesse.

Connu pour son altruisme mais aussi pour son franc parlé, le défunt était profondément investi dans sa commune.

Le chef d'Etat a d'ailleurs salué la mémoire du regretté en ces termes « modèle d'humilité, il forçait souvent le respect pour son accessibilité et sa disponibilité permanente ».

Sous la présidence du regretté, la commune de Balbala avait fait l'objet des progrès notables dans la gestion de proximité.

Le ministre de la décentralisation s'associe à la douleur de la famille et salue aussi la mémoire du défunt en ces termes « Monsieur Waberi était un exemple de générosité et d'humilité. Que le plus haut l'accueille dans son Paradis Eternel. Amin » .

Activités en images ...



La démarche de proximité libère la parole des femmes rurales



Photo de famille des acteurs de la décentralisation



Visite du centre d'état civil



Réunion de restitution des résultats d'une première mission conjointe MASS/SED de terrain dans le cadre de l'extention du PNSF



En marge de la mission de terrain du ministre Aramis, fourniture des premiers soins aux communautés hôtes, ici à Le'ado, en Région de Dikhil



Activités en images ...

Visite de travail au Royaume du Maroc



Echanges de cadeaux entre les deux ministres



Visite de terrain des projets de l'initiative nationale pour le développement social axés sur la lutte contre la pauvreté



Photo de famille à l'issue d'une réunion avec les dirigeants des trois associations d'élus du Maroc (Communes, Préfectures et Provinces et Régions)



Réunion de travail avec les hauts responsables du Fonds d'équipement communal



Réunion de travail avec le Wali et gouverneur de Casablanca et la mairesse adjointe de la commune de Casablanca et son équipe

Tableau récapitulatif

Activités du SED (janvier-octobre 2019)

- 02 janvier :** Mission de terrain du ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à Badoyta-Éla en Région d'Obock.
- 12 février :** Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit à son cabinet le chargé d'Affaires Algérien, M. Rachid Satour.
- 25 février :** Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit en audience l'ambassadeur du royaume du Maroc, S.E. M. Ahmed Sabri.
- 03 mars :** Participation du ministre à une réunion de travail avec la Banque mondiale à Kempinski Palace Hôtel.
- 04 mars :** Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit en audience le représentant de l'Agence turque de coopération, TIKA.
- 13-15 mars :** Mission à Obock du ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis avec son collègue de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, S.E. M. Moustapha Mohamed Mahmoud.
- 17 mars :** Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit en audience l'ambassadeur de la République Arabe d'Egypte, S.E. M. Ahmed Adel Soubhi.
- 18 mars :** Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit en audience l'ambassadeur de la République populaire de Chine, S.E. M. Zhuo Ruisheng.
- 20 mars :** Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit en audience le chargé d'Affaires de l'Arabie saoudite, M. Ishak bin Ibrahim al-Oreini.
- 01 avril :** Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit une délégation du commandement de la base logistique de l'armée italienne de Djibouti.
- 01 avril :** Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit en audience avec la coordinatrice du système des nations unies, Mme Barbara Manzi.
- 11 avril :** Le SED organise à Ali-Sabieh une retraite de travail à laquelle sont conviés les exécutifs régionaux et les élus locaux de la Région hôte.
- 14 avril :** Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit en audience l'ambassadeur du Japon, S.E. M. Koji Yonetani.
- 15 avril :** Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit en audience l'ambassadrice d'Allemagne, S.E. Mme Anke Holstein.
- 20 avril :** Mission de terrain du ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis accompagné du staff de son cabinet et des responsables des services déconcentrés des ministères sectoriels à Gal'ela dans les monts Mabl en Région de Tadjourah.
- 24 avril :** Signature d'une convention entre le SED et l'UNICEF portant sur un plan d'actions couvrant la période 2019-2020.
- 25 avril :** Déplacement du ministre, S. E. M. Hamadou Mohamed Aramis accompagné du staff de son cabinet à Obock pour prendre part à une première réunion technique du groupe des partenaires au développement et de l'humanitaire opérant dans la région d'Obock, placée sous ses hauts patronages.
- 29 avril :** Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit en audience l'ambassadeur de la Turquie, S.E. M. Salim Levent.
- 02 mai :** Mission de terrain du ministre, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à Dawdayya, en Région de Dikhil.
- 05 mai :** Le ministre reçoit en audience le Représentant de la F.A.O, M. Dademanao Pissang.
- 18 mai :** Déplacement à Assa-Gueyla en Région de Tadjourah d'une mission conjointe SED/MASS conduite par le secrétaire général du SED, M. Mohamed Isse Faraj.
- 28 mai :** Réunion de travail du ministre Aramis avec sa collègue des affaires sociales, S.E. Mme Mouna Osman Aden.
- 10 juin :** SED-MB : tenue d'une réunion de travail pour avancer dans le processus de décentralisation
- 13 juin :** Déplacement à Bolli d'une mission du SED dirigée par son secrétaire général, M. Mohamed Isse Faraj.

Tableau récapitulatif

15 juin : Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit la visite de courtoisie de M. Komei Kawaza, maire de la ville japonaise de Hanyu et président de la Business Friendship Association Djibout-Japan accompagné d'une forte délégation d'hommes d'affaires.

17 juin : Le ministre participe au Palais du peuple au lancement des travaux d'un atelier de réflexion sur l'école rurale intégrée organisé par le MENFOP en partenariat avec l'UNICEF et prononce un discours qui retient l'attention.

17 juin : Tenue entre le SED et l'ANCLD d'une réunion technique centrée sur les relations de travail pour faire avancer le processus décentralisation.

30 juin- 4 juillet : Visite de travail au Maroc du ministre, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis.

18 juillet : Réunion de restitution dans la salle de conférence du SED par une équipe de l'Expertise France de sa mission effectuée dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la décentralisation financé par l'Union européenne.

23 juillet : Le ministre reçoit une délégation béninoise des acteurs de la décentralisation et du social pour l'informer sur l'état d'avancement du processus de décentralisation à Djibouti.

21 août : Mission de terrain du ministre Aramis, accompagné de son staff et des représentants des services des ministères sectoriels à Ado-Ale sur le plateau de Dalha, en Région de Tadjourah.

26 août : Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit la nouvelle représentante de l'UNICEF à Djibouti, Mme Melva Johnson.

04 septembre : SED/UNICEF/AICD Réunion autour du travail réalisé dans le domaine de l'état civil et perspectives

05 Septembre : MI-SED : formation d'une équipe opérationnelle pour les opérations de nettoyage de la ville

21 Septembre : Mission de terrain à Le'ado en Région de Dikhil du ministre Aramis accompagné notamment du chef d'état-major à la défense, le général de brigade Tahiro Mohamed Ali.

1er octobre : Le ministre Aramis reçoit la visite de courtoisie du nouvel ambassadeur de France, S.E. M. Arnaud Guillois.

7 octobre : Le ministre Aramis co-préside avec sa collègue des affaires sociales et des solidarités, S.E. Mme Mouna Osman Aden une réunion de restitution des premières missions dans les régions des équipes conjointes de deux départements pour préparer le terrain au lancement officiel de l'extension du Programme national solidarité famille (PNSF)

14-18 octobre : Participation du SED à la cinquième conférence des ministres africains en charge de l'enregistrement des faits d'état civil.

17 octobre : Le ministre Aramis reçoit la visite de courtoisie du nouvel ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite, S.E. M. Abdulaziz bin Abdallah Al-Matar.

20 octobre : Le ministre Aramis reçoit la visite de courtoisie du nouvel ambassadeur de la République Arabe d'Egypte, S.E. M. Mohammed Moustapha Orfy.

27 octobre : Le ministre Aramis participe à la cérémonie du lancement officiel au Palais du peuple par son collègue de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, S.E. M. Moustapha Mohamed Mahmoud de la mise en œuvre du projet pilote d'éducation équilibrée et inclusive. Cet événement s'est déroulé en présence du président de l'Education Relief Fondation, Cheikh Mansour bin Moussalam.

**LA DECENTRALISATION,
UN GAGE D'UN DEVELOPPEMENT
HARMONIEUX**



La République de Djibouti

décentralisée



Coordonnées du SED
Tél. (+253) 21 35 97 87 / (+253) 21 35 97 89 ; Fax. (+253) 21 34 81 22
Boulevard Hassan Gouled